



HAL
open science

L'agriculture et l'agroalimentaire bretons a la croisée des chemins. Éléments de réflexion pour un développement à moyen terme

Didier Aubert, Claude Broussolle, Pierre Daucé, Martial Gaignard, Paul Houée, Christian Mouchet

► To cite this version:

Didier Aubert, Claude Broussolle, Pierre Daucé, Martial Gaignard, Paul Houée, et al.. L'agriculture et l'agroalimentaire bretons a la croisée des chemins. Éléments de réflexion pour un développement à moyen terme. [Rapport de recherche] INRA-ESR. 1985, 82 p. hal-01905533

HAL Id: hal-01905533

<https://hal.science/hal-01905533>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE BRETONS A LA CROISÉE DES CHEMINS

Éléments de réflexion pour un développement à moyen terme

- Didier AUBERT (*INRA-Economie*)
- Claude BROUSSOLLE (*INRA-Economie*)
- Pierre DAUCÉ (*INRA-Economie*)
- Martial GAINARD (*INPAR*)
- Paul HOUÉE (*INRA-Economie*)
- Christian MOUCHET (*ENSA-Economie*)

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs années, quelques chercheurs et enseignants de la Station d'Economie et de Sociologie Rurales de l'INRA et de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes ont tenté ensemble de prendre la mesure et la signification des transformations profondes qui traversent l'agriculture bretonne ; ils ont prolongé le bilan historique par une démarche prospective qui a suscité un réel intérêt dans les milieux agricoles traduisant ainsi leurs interrogations (*).

A l'automne 1984, le Comité Economique et Social de Bretagne a décidé d'ouvrir un débat sur les perspectives à moyen terme de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire en Bretagne. Par lettre en date du 26 mars 1985 et suite à une intervention de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région de Bretagne, Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Administrateur du Centre INRA, demandait au groupe auteur des scénarios d'apporter sa contribution à ce débat régional.

"... Trois réflexions doivent être menées dans une première phase, parallèlement et de façon autonome par trois instances :

- . la DRAF et les DDA,*
- . l'INRA,*
- . la Chambre Régionale d'Agriculture.*

Les résultats de ces réflexions devront être disponibles pour le début juin. Alors, à l'initiative du Président de la Commission n° 1 du CES (M. GUEZOU), il y aura confrontation en vue de parvenir à un projet..."

Le groupe de chercheurs ainsi mandaté s'est assuré la collaboration d'autres collègues de l'INRA, d'enseignants de l'ENSAR et de formateurs de l'Institut National de Promotion Agricole de Rennes, tous directement concernés par les problèmes agricoles bretons. Dans les délais impartis et compte tenu des contraintes des uns et des autres, il ne pouvait être question d'entreprendre une investigation nouvelle et approfondie, mais de faire le point sur les études conduites par ailleurs, d'en confronter les résultats et les questions qu'elles soulèvent. Ce document est le fruit de leurs échanges ; il veut être la contribution de chercheurs à la réflexion régionale engagée sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire bretons.

Le groupe de travail remercie toutes les personnes qui ont bien voulu collaborer à ce rapport, en particulier Geneviève CLOEREC, ingénieur INRA, qui a assuré la coordination technique, et le secrétariat de la Station d'Economie Rurale pour la frappe du document.

(*) en particulier :

- BROUSSOLLE (C.), DAUCE (P.), HOUEE (P.), MOUCHET (C.) :
 - . Scénarios pour l'agriculture bretonne (1980-2000), Rennes, INRA, 1983, 245 p.
 - . Quel avenir pour l'agriculture bretonne. Scénarios pour l'an 2000, Rennes, INRA-INPAR, 1983, 34 p.
 - . Trente ans d'agriculture bretonne, 1950-1980, Sciences Agronomiques, Rennes, 1984, 25 p.
- DAUCE (P.), LEON (Y.)
 - . L'évolution de l'agriculture bretonne depuis 1850, Sciences Agronomiques, Rennes, 1982, 23 p.
- DAUCE (P.), HOUEE (P.)
 - . Trente ans de développement agricole dans le Morbihan (1951-1981), Rennes, INRA, 1982, 403 p.
- HOUEE (P.)
 - . Bretagne en mutation, Tome II : Transformation de l'agriculture bretonne, Rennes, INRA, 1978, 315 p.
 - . Mutations des campagnes bretonnes, Economie et Humanisme, n° 279, sept. 1984.
- MOUCHET (C.)
 - . Etudes de comptabilité agricole régionale : les comptes de la Bretagne et de la Basse-Normandie de 1950 à 1975, Thèse 3ème cycle, Université de Rennes, 1981.

**L'agriculture et l'agro-alimentaire bretons
à la croisée des chemins**

Eléments de réflexion pour un développement à moyen terme

SOMMAIRE

	pages
Introduction	4
Chapitre I. Temps de bilan et d'interrogation	7
Chapitre II. Population et structures	16
Chapitre III. Systèmes de production agricole et progrès technique	28
Chapitre IV. Productions et marchés	35
Chapitre V. Perspectives sur le financement de l'agriculture bretonne	47
Chapitre VI. Les industries agricoles et alimentaires	57
Synthèse et conclusion	73
Annexe : Résumé des 4 scénarios pour l'agriculture bretonne .	80

INTRODUCTION

Les questions que soulèvent l'agriculture et l'agro-alimentaire bretons sont à la dimension des progrès et des transformations considérables qu'a connus depuis une trentaine d'années et que ne cesse de connaître cette branche fondamentale de l'économie régionale.

Bousculé de partout par les changements du contexte international et national, tiraillé par des forces et des propositions contradictoires, le responsable politique ou professionnel aimerait fonder les décisions qu'il doit prendre sur des évolutions et des causalités rigoureusement établies, situer ses choix dans le cadre de prévisions régionales, nationales et mondiales aussi objectives que possible. Le présent document ne peut répondre à une telle attente. Il faudrait le recul de l'historien pour déterminer les traits spécifiques, les causes profondes et les grandes forces actrices du remarquable développement de l'agriculture bretonne contemporaine ; mais les urgences de l'action doivent se contenter de bilans provisoires et de diagnostics approximatifs. On aimerait que les ordinateurs intégrant tous les paramètres possibles dessinent avec clarté les chemins du futur ; mais la démarche prospective ne peut fonder une prévision certaine, encore moins dicter une planification précise.

Malgré leurs limites et leur précarité, le recul historique et l'attitude prospective offrent cependant l'avantage appréciable de dépasser les réductions empiriques et les choix à court terme, de relativiser les projections professionnelles ou idéologiques, de situer les interrogations d'un moment et d'une région dans les vagues de fond historiques, dans les enjeux d'une période de mutation et les horizons d'une économie désormais mondiale. Le rôle des sciences sociales n'est pas de fonder une "politique scientifique ou technocratique", mais d'éclairer le cadre, les causes et les effets des marges de liberté ouvertes aux décideurs qui savent anticiper.

Parce qu'elle est plus tournée qu'en d'autres régions vers les échanges extérieurs, l'agriculture bretonne est grandement tributaire des fluctuations de l'environnement politique et économique international, des modes de régulation de la société et de la culture, des avancées de la science et des techniques : cette complexité et cette interdépendance croissantes ne sauraient se réduire à un déterminisme quelconque. L'avenir des activités agricoles et agro-alimentaires dépend aussi de la capacité des acteurs régionaux à valoriser l'expérience acquise, les ressources et les énergies locales, de leur habileté à anticiper, à discerner les germes du futur et de leur volonté commune de s'y adapter en les

adaptant. La mise en cohérence des niveaux d'interdépendance et d'autonomie de l'international au local, la mise en lumière des principaux facteurs et acteurs capables d'infléchir les évolutions prévisibles peuvent offrir aux responsables une vision élargie et globale pour mieux situer leurs options, repérer les espaces encore ouverts à leur créativité et à leur liberté.

Pour apporter leur contribution spécifique au débat régional, les auteurs de ce rapport ont puisé dans leurs recherches et leurs expériences personnelles, confronté leurs points de vue et ébauché quelques orientations. Chaque contribution conserve l'originalité de l'approche scientifique pratiquée : tel chapitre sera plus théorique, tel autre plus opérationnel ; ici on s'appuie explicitement sur les quatre scénarios construits antérieurement, là on ne s'y réfère pas (cf. en annexe, un résumé "des 4 scénarios pour l'agriculture bretonne"). L'agriculture bretonne, fruit de son passé récent et ouverte sur l'avenir international, s'éclaire ainsi de la convergence de regards différents ; de là émergent quelques grandes lignes directrices, des atouts et des obstacles assez précis pour définir une stratégie, des "idées-forces" qui appellent l'attention et l'action prioritaires, mais surtout beaucoup de zones de brume qui exigent à la fois des études plus précises et le pari toujours aventureux de l'homme d'action.

Un premier chapitre confronte d'une part les éléments d'un diagnostic (atouts, fragilités, interrogations) dressé à partir de plusieurs études et d'autre part les appréciations et les aspirations telles que les agriculteurs ont pu les exprimer eux-mêmes dans certaines consultations récentes. Ainsi est dessiné le cadre vécu dans lequel évolue l'agriculture bretonne.

Un deuxième chapitre dégage les tendances qui sont les plus prévisibles, celle de la population et des structures agricoles, en replaçant les "points chauds" que sont le renouvellement des exploitants, l'emploi agricole, le problème de la terre et de ses destinations possibles.

Un troisième chapitre établit un panorama des progrès scientifiques et techniques attendus en agriculture et des divers systèmes de production qu'ils peuvent induire.

Un quatrième chapitre résume les grandes tendances prévisibles de la demande alimentaire et du marché mondial, pour en dégager les évolutions probables des principales productions.

Le cinquième chapitre analyse le problème aigu des perspectives financières de l'agriculture bretonne : les différents besoins de financement et les ressources escomptées, les formes d'adéquation proposées entre les besoins et les ressources.

Le dernier chapitre est consacré aux industries agro-alimentaires : leur situation actuelle, les progrès scientifiques et techniques attendus, notamment dans le domaine des biotechnologies, enfin les perspectives d'avenir de cette branche essentielle de l'économie régionale.

Une conclusion souligne certaines grandes tendances et surtout quelques problèmes déterminants qui appellent une attention prioritaire.

Ce rapport ne prétend pas être exhaustif : ainsi une question aussi importante que la formation des agriculteurs n'a pu être traitée faute de temps. Malgré ses lacunes et ses insuffisances, ce document appelle une confrontation avec les analyses et les propositions établies par ailleurs par les organisations professionnelles et les administrations responsables.

Chapitre I. TEMPS DE BILAN ET D'INTERROGATION

En guise d'introduction à ce dossier, il a paru intéressant de confronter le bilan et le diagnostic de l'agriculture bretonne établis à partir d'études de chercheurs de l'INRA de Rennes et les appréciations et aspirations qu'ont émises les agriculteurs bretons eux-mêmes en diverses occasions récentes. Ce cadrage général permettra de mieux situer les divers éclairages apportés ensuite.

11- Quelques éléments pour un diagnostic

L'agriculture bretonne a participé intensément aux "trente glorieuses". Au terme d'une croissance exceptionnelle, elle peut dresser un bilan positif, même s'il comporte certaines faiblesses et interrogations qu'il faut résoudre rapidement et lucidement.

111. Les atouts

a) Une agriculture dynamique en position de leader

De 1950 à 1984, la production agricole bretonne a plus que quadruplé malgré le départ de 60 % de ses effectifs. L'une des régions les plus retardées est devenue la première région agricole française : elle assure 12 % de la production nationale, avec 9,4 % de la population active et seulement 6 % de la surface agricole utile. Mais elle a produit en 1982 21,5 % du lait, 25 % des productions avicoles, 28 % des pommes de terre primeurs, 46 % de la viande porcine, 67 % des artichauts et 74 % des choux-fleurs.

Cela lui confère une position de leader sur le marché français, position qu'il convient de consolider sans atteindre à une attitude hégémonique qui isolerait la Bretagne dans les rivalités entre régions.

En plusieurs productions, l'agriculture bretonne a acquis une compétence et une maîtrise technique qui la rendent compétitive sur les marchés internationaux, quand ceux-ci ne sont pas faussés par des distorsions monétaires et des mesures protectionnistes.

b) Un tissu agro-alimentaire solidement enraciné

Cette agriculture dynamique a entraîné la formation d'un solide ensemble agro-alimentaire régional qui emploie 37 300 salariés, réalise 44,6 milliards de chiffre d'affaires, soit 13 % du chiffre d'affaires national et 17 % des exportations de cette branche ; mais cette proportion dépasse 35 % pour les aliments du bétail, 40 % et même 60 % pour certaines conserves et volailles.

Ce tissu régional est encore faiblement pénétré par les capitaux étrangers, ce qui lui assure une certaine autonomie ; il est surtout composé d'entreprises bretonnes qui ont atteint une dimension nationale et internationale ; il est plus encore marqué par de grands complexes coopératifs, puisque les groupements agricoles contrôlent la quasi-totalité des légumes, 84 % de la production porcine, 55 % de la collecte de lait, mais seulement 25 % des productions avicoles et 18 % de la viande bovine. Cette maîtrise collective agricole et plusieurs organismes interprofessionnels assurent un bon encadrement technique et commercial ; ils offrent les bases d'une bonne articulation entre les partenaires des différentes filières.

c) Des exploitations familiales capables de s'adapter

Cette agriculture modernisée repose sur des exploitations familiales de taille restreinte : la Bretagne n'est pas et ne sera pas la Beauce. Malgré le départ de 300 000 agriculteurs en 30 ans, l'agriculture emploie encore 174 184 actifs, dont seulement 7,5 % de salariés. On sait la capacité de résistance et d'innovation, la souplesse et l'adaptation de ces exploitations familiales par temps de crise.

Cette agriculture familiale travaille sur de petites surfaces, puisque la moyenne des exploitations est passée de 10,8 ha en 1955 à 15,8 ha en 1980, contre 23,4 ha pour l'ensemble

national. Les exploitations de plus de 30 ha ne représentent que 8 % du nombre total de fermes bretonnes et 23 % des surfaces cultivées, au lieu de 20 % et 60 % pour la France entière. En 30 ans, la terre possédée par les agriculteurs est passée de 39 % à 53 % de la SAU. Mais cette agriculture familiale a su contourner l'obstacle foncier en recourant à des productions intensives, souvent en hors-sol, qui fixent la main-d'oeuvre et lui assurent de meilleurs revenus.

d) Un bon réseau d'équipements et de services

L'agriculture bretonne dispose, en amont et en aval de la production, de nombreuses entreprises agro-industrielles, mais aussi de services professionnels qui sont parmi les plus nombreux de France.

Elle dispose en outre d'un réseau dense d'établissements d'enseignement initial publics et privés, de plusieurs structures de formation permanente, d'organismes de conseil, d'études et de recherche bien adaptés aux productions et aux besoins de la région. Malgré les progrès remarquables accomplis, il convient encore d'accroître et d'adapter ces niveaux de formation, d'information et d'innovation.

e) Le maintien d'une population rurale encore dense

Cette croissance agricole et agro-alimentaire a contribué au maintien de la population rurale ou au moins a ralenti le déclin des campagnes. Les exploitations bretonnes souvent intensives, qui font vivre 12 habitants pour 100 ha au lieu de 8 au niveau national, et surtout les nombreuses entreprises agro-alimentaires assez bien réparties sur l'ensemble du territoire breton ont grandement contribué au maintien du tissu rural et d'une population assez dense. Si l'on veut bien considérer comme rurale la population des centres inférieurs à 5 000 habitants, celle-ci s'est accrue de 3,5 % depuis 1954 ; elle a même progressé de 11,3 % depuis 1975 quand les centres urbains régressaient de 5 %.

Ainsi l'agriculture bretonne ne manque pas d'atouts que lui envient bien d'autres régions françaises. Elle dispose d'arguments sérieux pour affronter la crise actuelle, surmonter les difficultés et certaines impasses du modèle agricole breton, inventer de nouveaux modes de développement.

112. Des fragilités, des interrogations

Les succès et les atouts incontestables de l'agriculture bretonne ne peuvent masquer cependant des fragilités, des interrogations : certaines proviennent des limites du modèle lui-même, d'autres de la crise économique et de l'environnement.

a) Des fragilités techniques

On sait les risques sanitaires qui résultent de l'intensification des productions, de la concentration des élevages en des unités importantes, dans des zones restreintes, en des conditions artificielles qui les rendent moins résistants, plus vulnérables aux épidémies, plus coûteux en aliments et en produits vétérinaires, plus suspects pour les consommateurs. L'intensification poussée, la grande spécialisation des productions, le "matraquage des sols" (le cycle lisier - maïs - lisier - maïs) et leur tassement par des appareils lourds sur des terres humides et dénudées ont des effets pédologiques et agronomiques préjudiciables à terme. Ils entraînent des baisses de rendement, des dépenses de protection et surtout la pollution des eaux, véritable cauchemar pour demain : il y va de l'avenir même de ce type d'agriculture. En outre, comment rendre tout cela compatible avec la vocation touristique de la Bretagne, avec l'aspiration de beaucoup à la qualité du cadre de vie ?

b) Des fragilités économiques surtout

L'agriculture bretonne est devenue une activité lourde et coûteuse, qui exige beaucoup d'investissements et d'achats. Pour réussir, l'agriculteur est condamné à s'endetter. On est passé d'une paysannerie d'épargne à une agriculture d'emprunt : en 30 ans, les encours du Crédit Agricole ont été multipliés par 240 ; le capital moyen d'exploitation est de 279 400 F pour 17 ha en Bretagne, de 264 200 F pour 26 ha en France.

Pour produire et essayer de maintenir ses revenus, il faut acheter de plus en plus de consommations intermédiaires dont les prix ne cessent d'augmenter. Pour produire 100 F en 1950, il suffisait d'acheter 25,8 F, mais en 1983 70 F en Bretagne au lieu de 49,2 F pour l'ensemble national. De 1970 à 1983, le prix des consommations intermédiaires en francs constants a augmenté de 10 %, quand les prix à la production baissaient de 13 %.

Cela explique le tassement et la dégradation des revenus agricoles, qui, après avoir rattrapé la moyenne nationale en 1975, n'ont cessé de régresser depuis : en 1983, le revenu par actif familial est de 15 % inférieur en Bretagne. Mais ces moyennes cachent des écarts qui vont de 1 à plus de 30.

Cette agriculture de transformation est très dépendante de l'environnement économique et politique ; elle est tributaire d'approvisionnements lointains et des flambées du dollar, de débouchés aléatoires soumis à une concurrence mondiale impitoyable ; elle est pleinement exposée au grand large des tempêtes monétaires et des spéculations internationales. Dans les filières tentaculaires qui vont du producteur des matières premières au consommateur occidental ou sous-développé, l'agriculteur est, après le petit producteur du Tiers-Monde, le maillon le plus vulnérable dans cette nouvelle division internationale du travail.

Elle dégage peu de valeur ajoutée : 9 % de la V.A. régionale, 15 % avec les IAA. Les IAA se cantonnent dans les produits à faible valorisation au moment où une économie contingentée oblige à rechercher la valeur ajoutée plus que les volumes de production. Si l'industrie agro-alimentaire paraît bien enracinée en Bretagne, il serait dangereux d'aboutir à une mono-activité portant tout le poids de l'emploi et de l'avenir industriel de la région.

c) De grandes fragilités sociales

L'agriculture est traversée par des courants de spécialisation, de concentration et d'intégration qui ont fait éclater une paysannerie relativement homogène en des groupes de plus en plus distincts, dont les situations économiques différentes expliquent des relations, des options diverses, sinon opposées. Ainsi 10 925 étables de plus de 30 vaches détiennent plus de 60 % du cheptel laitier. 3 700 porcheries qui ont plus de 50 truies détiennent 56 % des reproductrices ; les porcheries de plus de 100 truies étaient 411 en 1978 mais 855 en 1982 et certaines dépassent largement les 1000 truies. Quant à l'aviculture, moins de 900 poulaillers assurent plus de 95 % de la production. Globalement, on peut avancer que moins de 20 % des exploitations bretonnes assurent plus de 80 % de la production, ne laissant à la grande majorité des petites exploitations que le partage des 20 % restants et le recours à d'autres ressources. L'agriculture bretonne de demain sera-t-elle faite de 50 à 55 000 exploitations intensives, dont la moitié véritablement compétitives ? Que deviendront les autres ?

Autre fragilité, autre source d'inquiétude : le vieillissement de la population agricole et son faible renouvellement, les effets de la chute de la natalité. En 1982, la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans. De 1975 à 1982, on a enregistré 24 500 cessations d'activité et seulement 10 000 installations, soit par an 3 500 départs pour 1 400 installations. Mais cela risque de s'aggraver avec le départ massif des générations nombreuses nées entre les deux guerres et surtout avec la chute de la natalité agricole passée de 14 354 en 1956 à 2 684 en 1980. D'ici l'an 2000, la population agricole risque de diminuer de moitié.

Si le type de croissance bretonne a maintenu une population rurale encore dense, les écarts ne cessent de se creuser entre les espaces ruraux qui bénéficient de nombreuses exploitations modernes et d'activités agro-alimentaires et les campagnes profondes n'ayant d'autres ressources qu'une agriculture moins développée, entre les zones péri-urbaines en pleine expansion, le littoral qui bénéficie de nombreuses activités et une cinquantaine de cantons de l'intérieur, véritables réservoirs démographiques en voie d'épuisement.

Ainsi la Bretagne a sous doute l'agriculture la plus vigoureuse et la plus fragile de France : ses limites et ses failles sont à la mesure de ses réussites et de ses atouts. Un peu partout, au terme d'une croissance remarquable, les campagnes bretonnes se prennent à douter d'elles-mêmes, au risque de méconnaître le chemin parcouru et les brèches qu'il ouvre pour des avenir possibles. Faut-il aller vers un système agro-industriel de 20 000 à 25 000 entreprises agricoles très performantes ou au contraire renverser ce galop infernal par d'autres manières de produire et d'abord de vivre ? Ne faut-il pas plutôt chercher à consolider les acquis des 30 années de développement, en les amendant et en les diversifiant, pour permettre au plus grand nombre d'y trouver un emploi et des conditions de vie comparables à celles des autres professions ?

12. Les agriculteurs bretons face à leur avenir

Devant cette situation, les agriculteurs réagissent : ils expriment leur approbation ou leurs réserves face au chemin parcouru ; ils disent leurs attentes face à l'avenir. Durant l'hiver 1982-1983, ceux-ci se sont exprimés à l'occasion des Etats Généraux du Développement Agricole, qui ont rassemblé 11 000 participants

dans 714 réunions de base, fait l'objet de 7314 réponses individuelles et de 532 rapports écrits. Les conclusions qui s'en dégagent sont d'autant plus significatives qu'elles émanent d'une majorité de moins de 45 ans. Elles ont été depuis amplement confirmées par les réactions de 9 000 personnes aux 90 réunions de débat autour des "Scénarios pour l'agriculture bretonne". A défaut d'un sondage systématique, la confrontation de ces réflexions met en relief deux tendances minoritaires et un grand courant majoritaire.

121. Tendances minoritaires

. Pour une minorité restreinte, mais affirmée nettement dans certains groupes de jeunes et d'adhérents d'organisations économiques, le modèle breton actuel n'est qu'une transition vers un système agro-industriel composé de 20 000 à 25 000 entreprises agricoles performantes, spécialisées, fortement insérées dans les circuits techniques et financiers de grandes firmes se disputant le marché mondial, dans un productivisme offensif "à la japonaise", dans un libéralisme sans entrave n'ayant d'autre loi que celle du plus fort. Dans l'agriculture comme ailleurs, la concentration et la modernisation des moyens de production, au prix d'une sélection impitoyable, sont indispensables pour assurer le revenu des agriculteurs, la rentabilité du capital, la conquête de marchés de plus en plus difficiles. Un seul impératif s'impose : accroître la compétitivité des exploitations et des organisations agro-alimentaires ; tout le reste relève des états d'âme ou de la responsabilité de l'Etat.

. Pour une autre minorité plus large mais plus diffuse, il n'est que temps d'arrêter ce productivisme débridé, qui aggrave partout les disparités, les dépendances et les fragilités, qui multiplie les impasses financières, les drames humains, entraîne le chômage et la dévitalisation d'une partie importante de la Bretagne. L'objectif majeur de l'agriculture est de nourrir, d'employer et de faire vivre les hommes par un meilleur **partage des biens et l'acceptation de nouveaux modes de production et de consommation**. Cela sera assuré par des exploitations familiales polyvalentes qui recourent aux formes associatives et parfois à la pluri-activité, qui intensifient moins le capital que le savoir-faire et les ressources locales, dans des systèmes de production plus économes et

autonomes, dans une économie de contrat et de planification décentralisée, qui garantissent à tous des revenus et des conditions de vie acceptables, en solidarité avec les autres groupes sociaux et avec les peuples du Tiers Monde condamnés à s'entendre pour assurer la survie de la planète.

122. Tendance majoritaire

. Pour la majorité des agriculteurs, quatre grandes conclusions et aspirations dessinent l'avenir qu'ils veulent construire :

Le système intensif breton ne peut être rejeté : par quoi le remplacer actuellement ? Pour fixer le maximum de bras sur des surfaces restreintes, on est obligé de pratiquer des productions intensives souvent en hors sol et en recourant à des aliments importés, de s'organiser en filières agro-alimentaires capables de conquérir des marchés lointains et hasardeux.

Si ce système de développement doit être conservé, il faut l'assagir et l'amender sérieusement. Au lieu de la fuite en avant dans un productivisme effréné, il peut et doit être amélioré par :

- plus de discernement dans le choix et le volume des productions. Au lieu de vouloir toujours copier et surpasser le voisin, de subir la mode ou la pression des vendeurs, chacun doit pouvoir choisir les productions en fonction de ses goûts, de sa compétence et des structures dont il dispose, mais aussi des demandes du marché et des contraintes des prix. En Bretagne, la production laitière restera la base de l'économie agricole, complétée par des cultures légumières dans les zones favorables, le plus souvent par des élevages hors sol, le porc apparaissant moins aléatoire que l'aviculture.
- plus de prudence dans la spécialisation. Si celle-ci a des avantages reconnus, elle comporte des risques et des contraintes pour l'exploitation et pour l'environnement. La plupart refusent la mono-production au profit de systèmes plus diversifiés et moins aventureux. Là aussi, chacun doit pouvoir choisir : soit la spécialisation moyennant un revenu garanti, soit la combinaison d'une production principale et d'une production complémentaire.
- plus de progressivité dans les investissements par des financements raisonnés par paliers et selon un plan de développement adapté aux capacités de chacun et allégé par l'encouragement aux formules associatives.

- plus de coordination et de transparence entre les différents partenaires d'une même filière, grâce à la diffusion de l'information et la création d'offices interprofessionnels efficaces.
- plus de rigueur dans l'exploration et la gestion des marchés extérieurs, plus d'égalité dans les échanges communautaires par la suppression des distorsions monétaires et des mesures protectionnistes, plus de sécurité et de fiabilité dans les échanges avec le Tiers Monde.

Il faut humaniser l'agriculture, améliorer les conditions de travail par une meilleure organisation et plus de sécurité, permettre la formation, l'accès à la culture et aux loisirs par des services de remplacement, l'encouragement à l'entraide et à l'agriculture de groupe. Il faut assurer à l'agricultrice un statut professionnel et une formation, aux salariés agricoles une rémunération correcte, des conditions de travail et de vie améliorées, l'accès aux responsabilités. Cela implique que soit dépassée une vision exclusivement technique et économique pour penser aux producteurs au moins autant qu'à leurs productions, comprendre la globalité de l'exploitation et de son environnement, assurer son autonomie de décision et son insertion vivante dans le milieu rural.

Ces différentes tendances ainsi résumées ne fixent pas les lignes d'une politique cohérente, mais aucune perspective à moyen terme ne peut faire fi de ces atouts et de ces interrogations.

Chapitre II. POPULATION ET STRUCTURES

L'agriculture bretonne se caractérise aujourd'hui par un niveau d'emploi encore relativement élevé (le rapport homme/terre est sensiblement supérieur à la moyenne nationale), des superficies qui demeurent modestes (un peu moins de 20 hectares) et des exploitations de type presque exclusivement familial (moins de 10 % de salariés).

De nombreuses questions se posent quant à l'évolution de ces structures qui ont constitué le cadre au sein duquel s'est développée jusqu'à présent l'agriculture régionale intensive et spécialisée ; selon les orientations qui vont dominer dans les années à venir, les modes d'organisation de l'activité agricole en Bretagne peuvent être fort différents. Dans ce domaine, les incertitudes actuelles concernent notamment :

- le renouvellement des exploitations agricoles, autrement dit les possibilités et les conditions de reprise des unités familiales de production,
- l'évolution de l'emploi agricole, considéré globalement ou en termes de répartition entre les diverses catégories d'actifs,
- les structures d'exploitation et l'usage du sol.

Ces différents aspects sont indissociablement liés ; ils ne peuvent non plus être séparés des autres caractéristiques de l'agriculture de la région : capital et investissements, productions et systèmes, revenus et conditions de travail. C'est pour la commodité de l'analyse qu'ils sont présentés séparément.

21. Le renouvellement des exploitations familiales

Du fait de la structure par âge des agriculteurs, nombre d'exploitations agricoles familiales bretonnes vont se trouver libérées sur la décennie 1985-1995. On peut estimer leur nombre entre 40 et 45 000, représentant environ 40 % de l'effectif de 1985 ; c'est dire l'ampleur du mouvement qui va se produire dans un laps de temps très bref.

Dans quelles proportions ces exploitations peuvent-elles être reprises et assurer ou non une certaine pérennité aux formes actuelles de l'agriculture régionale ? Pour y répondre, les aspects suivants doivent être pris en considération :

- y a-t-il des jeunes en nombre suffisant pour assurer les reprises ? Parmi les enfants d'agriculteurs, non. Le remplacement complet des partants supposerait un taux d'installation de 80 % des jeunes d'origine agricole ; or les observations les plus récentes montrent que ce taux ne dépasse guère 25 %, conduisant à un nombre annuel d'installations de 1100 à 1300 sur la période 1985-1995 en Bretagne pour environ 4000 cessations d'activité chaque année.

- la reprise est-elle économiquement justifiée ? Dans un contexte général de stagnation des prix agricoles, la réponse dépend notamment de la taille de l'exploitation libérée et les possibilités de reprise ne peuvent être séparées des conditions de financement du capital d'exploitation (et éventuellement du capital foncier) à acheter ou racheter. Dans les plus petites exploitations, deux problèmes sont à résoudre simultanément : celui du foncier à élargir et celui des investissements à réaliser pour atteindre un niveau de revenu suffisant dans le système de production retenu ; pour les unités plus grandes, en général déjà modernisées, la difficulté tient à la masse des capitaux nécessaire pour acquérir les biens d'exploitation à valeur élevée possédés par le cédant.

- des difficultés supplémentaires à court terme ? L'application des quotas laitiers risque dans les années qui viennent d'accroître encore les obstacles au renouvellement des exploitations bretonnes. Alors que les départs d'agriculteurs âgés se trouvent

accélérés par les mesures d'aide à la cessation de l'activité laitière, les installations de jeunes vont se trouver freinées si ceux-ci ne peuvent disposer des quantités de référence nécessaires pour leur assurer un revenu minimum ; il est utile de rappeler en effet qu'en 1983, 50 % des installations aidées par l'Etat se sont effectuées en Bretagne dans le domaine de la production laitière.

- des solutions ? Elles sont à rechercher dans plusieurs voies, sans en éliminer aucune a priori, à commencer par la diversité des modèles de développement à promouvoir, mieux adaptés aux goûts et compétences de chacun, aux nouvelles conditions économiques, aux potentialités du milieu naturel. L'amélioration des conditions de financement pour l'installation des jeunes s'impose également. Plus largement, il ne faut pas se restreindre à une vision trop limitée du statut des unités de production : jusqu'à présent, la plupart des raisonnements s'effectuent dans le cadre de l'exploitation familiale individuelle (étendue éventuellement au GAEC père-fils) ; d'autres formes ne sont-elles pas à envisager, parfois mieux adaptées aux situations économiques et aux exigences sociales, que ce soit par exemple les modalités sociétaires ou associatives de production, réglant de manière plus souple le problème de la transmission du capital, ou encore l'activité agricole à temps partagé (double activité individuelle ou à l'échelle du ménage).

- quelles évolutions possibles ? Selon les conditions économiques, sociales et politiques qui vont dominer dans les prochaines années, le renouvellement des exploitations agricoles peut se trouver résolu de différentes manières. En l'état actuel des choses, l'évolution la plus probable, correspondant à l'analyse conduite dans le cadre du scénario de croissance lente, est celle d'une reprise très partielle des exploitations libérées (un tiers à un quart) par des successeurs qui estiment avoir une assise financière suffisante pour poursuivre l'activité agricole. De telles tendances se traduisent par les chiffres suivants sur une période de 20 ans :

Installations, cessations d'activité et nombre d'exploitations en Bretagne, 1980-2000, évolution tendancielle

	1980	1985	1990	1995	2000
nombre d'installations* par an	2 100	1 250	1 100	800	
nombre de cessations d'activité par an	4 100	4 100	3 900	3 400	
nombre d'exploitations	118 500	108 500	94 000	80 000	67 000

* toutes installations comprises, avec ou sans D.J.A.

Le nombre d'unités de production diminuerait donc assez vite (67 000 en fin de période), mais leur statut ne se modifierait pas fondamentalement et resterait à dominante familiale. Il est possible cependant que la diversité des types d'exploitation s'accroisse et que l'on rencontre à l'avenir un nombre proportionnellement plus élevé d'exploitations de double activité, d'exploitations à temps partiel, voire d'exploitations de loisirs ou de semi-retraite à côté d'exploitations familiales à temps complet, sans négliger les exploitations associatives, les entreprises salariales et peut-être des formes sociétaires. Par ailleurs, la mise en oeuvre des quotas va sans doute provoquer d'ici 1990 une réduction plus forte du nombre des exploitations, par une sorte d'anticipation des départs à la retraite, et les unités de production se situeraient probablement à cette date aux alentours d'un effectif de 90 000 (au lieu des 94 000 prévues).

A titre d'illustration, et pour montrer la variété des orientations éventuelles, rappelons les hypothèses retenues quant au mode de reproduction des exploitations agricoles dans ceux des scénarios pour l'agriculture bretonne à l'horizon 2000 qui représentent une rupture par rapport au mouvement tendanciel de croissance lente et incertaine que nous connaissons actuellement.

Scénario de croissance forte dans un contexte libéral

Seules subsistent dans ce contexte les exploitations les plus performantes économiquement, ce qui signifie une sélection de fait en fonction des capitaux disponibles au moment de l'installation, un abandon de la profession en cours

de vie active pour les exploitants qui n'atteignent pas le seuil de rentabilité requis et la constitution d'exploitations/entreprises agricoles d'assez grande taille, employant quelques salariés. Un tel scénario correspond donc à une transition progressive du statut familial de l'unité de production à un statut de PME, avec mises de fonds éventuelles de capitaux non agricoles. En l'an 2000, 20 à 25 000 exploitations de ce type subsisteraient dans la région, auxquelles seraient juxtaposées 12 à 15 000 exploitations de double activité, de retraite ou de loisirs.

Scénario de crise et de repli protectionniste

A partir du moment où les conditions d'une crise internationale aiguë et d'un fort degré de protectionnisme national s'appliquent, le mode de fonctionnement de l'agriculture régionale se trouve profondément modifié. L'exploitation familiale individuelle de taille moyenne (2 actifs, 20 hectares) se trouve privilégiée et ne connaît pas véritablement de problème de renouvellement dans la mesure où l'agriculture constitue un secteur attractif, même pour des personnes d'origine non agricole. Le nombre d'exploitations se stabilise aux alentours de 100 000 unités en Bretagne.

Scénario de solidarités locales et internationales

L'esprit même de ce scénario d'un autre développement conduit à remettre en cause les structures traditionnelles et à favoriser des formes nouvelles à dominante associative où se combinent des ateliers de production complémentaires. 17 000 unités de ce type fonctionneraient en l'an 2000, à côté de 40 000 exploitations individuelles insérées dans un réseau d'entraide. Les exploitations associatives correspondent à la mise en commun des moyens issus des exploitations familiales ; la dissociation statutaire de l'agriculteur et de l'entreprise facilite la mobilité professionnelle (dans les deux sens) et allège les charges de financement.

22. L'emploi agricole

L'évolution de l'emploi agricole régional est étroitement liée aux conditions et au mode de renouvellement des exploitations, mais il faut également l'envisager de manière spécifique.

- Le volume global de l'emploi en agriculture dépend à la fois du marché de l'emploi dans le reste de l'économie et des conditions de production dans le secteur agricole : types d'exploitation, degré d'intensification dans l'usage du sol, ampleur de la substitution capital-travail, partage au sein de la filière entre la production et les secteurs d'amont et d'aval. Au total, c'est un ensemble de facteurs internes (perspectives de revenu et de conditions de travail en agriculture) et de facteurs externes (taux de chômage, niveau de salaire, stabilité de l'emploi dans l'industrie et les services, éventuellement montant des retraites) qui incitent les jeunes à s'installer ou à chercher un emploi ailleurs, les agriculteurs âgés à interrompre leur activité ou au contraire à la prolonger.

- Si l'on veut éviter que des contraintes démographiques ne se surajoutent aux contraintes socio-économiques (les générations nées de 1970 à 1980 ne comprennent que 23 000 fils d'exploitants en Bretagne), il faut dès maintenant prendre à bras le corps la question de l'entrée en agriculture de jeunes d'origine non agricole, ce qui pose des problèmes de formation, de financement, d'intégration sociale et culturelle. Les formules collectives évoquées précédemment rendraient cette insertion plus aisée.

Dans tous les cas de figure, la nécessité d'une formation théorique et pratique solide est évidente, tout en évitant l'inculcation d'un seul modèle possible de développement agricole et en assurant une mise à jour continue de cette compétence professionnelle nécessaire.

- Rappelons que pour faciliter la mobilité entre l'agriculture et les autres professions, le statut du travailleur agricole, notamment familial, doit être revu et séparé plus nettement de l'exploitation. D'autre part, les possibilités de double activité et de temps partiel doivent être désormais prises en considération, beaucoup plus que dans le passé où l'on a souvent rejeté ces catégories de la profession agricole au sens strict.

- Quelles perspectives à moyen terme ? L'évolution qui reste pour l'instant la plus plausible est celle d'une poursuite des comportements observés depuis une dizaine d'années (scénario de croissance lente). Si, à partir de la pyramide des âges de 1980 et du nombre d'enfants d'agriculteurs, on suppose une stabilisation des

taux d'installation des jeunes et des quotients de maintien des agriculteurs âgés, on aboutit aux projections démographiques suivantes pour la période 1980-2000 :

Nombre d'actifs agricoles en Bretagne selon le statut de 1980 à 2000 (effectifs exprimés en U.T.A., Unité de Travail Annuel)

	1980	1985	1990	1995	2000
exploitants	89 000	81 500	70 500	60 000	50 000
aides familiaux	79 000	71 500	60 500	49 500	38 000
salariés	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
total	180 000	165 000	143 000	121 500	100 000
taux annuel de diminution	-1,7 %	-2,8 %	-3,2 %	-3,8 %	

Après le ralentissement passager de la période récente, le rythme de diminution de l'emploi agricole va s'accroître à nouveau à partir de 1985, du fait de la régression de la main-d'oeuvre familiale, alors que le nombre de salariés est supposé stable.

Dans ce contexte, on peut par ailleurs supposer un accroissement de la qualification professionnelle des actifs agricoles, du fait de l'installation de jeunes souvent plus instruits ; cependant l'hétérogénéité de la formation risque de subsister sinon de s'accroître à moins que des programmes efficaces de formation permanente ne soient mis en oeuvre.

L'évolution à venir laisse par ailleurs présager un accroissement de la double activité : davantage de mariages avec des personnes exerçant un emploi non agricole, situation provisoire dans l'attente de revenus plus assurés, formes de résistance ou d'adaptation face aux incertitudes du chômage.

Les mouvements sont plus contrastés dans les autres scénarios envisagés. Plus que les chiffres eux-mêmes, ce sont les comportements d'emploi supposés qu'il est important de prendre en considération dans chacune des grandes hypothèses examinées :

Scénario de croissance forte et libérale : Dans le cadre de ce scénario, les taux d'installation ne se modifient pas ; par contre les mutations professionnelles (départs de l'agriculture

en cours de vie active) sont nombreuses et les cessations d'activité par départ à la retraite assez précoces.

Nombre d'actifs agricoles à temps complet ou plus d'un mi-temps (U.T.A.)

	1980	1990	2000
chefs d'exploitation	89 000	50 000	28 500
aides familiaux	79 000	47 000	24 000
salariés	12 000	16 000	20 000
Total	180 000	113 000	72 500

L'évolution est cette fois extrêmement rapide, puisqu'elle correspond à un rythme annuel de diminution du nombre d'actifs agricoles de -4,5 % entre 1980 et 1990 et de -4,3 % entre 1990 et 2000. Dans le même temps, la structure de la population agricole se rééquilibre au profit des salariés qui occupent presque le tiers des emplois contre 7 % en 1980.

Scénario de rupture et protectionnisme : L'hypothèse retenue est celle d'une stabilisation du nombre d'agriculteurs à 200 000 actifs en Bretagne, employés sur 100 000 exploitations. A quelles conditions un tel niveau d'emploi peut-il être atteint ? Deux éventualités ont été envisagées : celle d'une remontée progressive des taux d'installation des fils d'agriculteurs (jusqu'à 50 % pour la génération 1975-1980) : P1, et celle d'une installation maximale des jeunes d'origine agricole (80 % pour les générations 1970-1980) : P2.

Dans ces conditions, le niveau des installations est le suivant :

Nombre de cessations d'activité et d'installations par an en Bretagne (hommes seulement)

	1985-1990	1990-1995	1995-2000
Cessations d'activité	4 700	3 600	3 100
Installations			
P1 - origine agricole	2 100	1 400	1 200
- origine non agricole	2 600	2 200	1 900
P2 - origine agricole	3 600	2 400	2 200
- origine non agricole	1 100	1 200	900

Il apparaît à l'évidence que dans tous les cas de figure des installations nombreuses de personnes venant d'autres milieux sont nécessaires pour assurer le maintien du nombre d'agriculteurs à son niveau actuel.

Scénario d'un autre développement : L'obligation d'assurer l'emploi du plus grand nombre et la réduction sensible du temps de travail impliquent un nombre élevé d'agriculteurs : 250 000 actifs en Bretagne, soit 25 % de la population active totale.

Sans construire les modalités de passage de la situation actuelle à celle prévue pour l'horizon 2000, on peut estimer l'importance des mouvements de population nécessaires pour atteindre l'objectif fixé, selon le comportement des enfants d'agriculteurs quant à leur maintien à la terre.

Horizon 2000 : 250 000 actifs agricoles

	Nombre d'agriculteurs	
	d'origine agricole	d'origine non agricole
- si faibles installations des fils d'agriculteurs	100 000	150 000
- si installations nombreuses des fils d'agriculteurs	140 000	110 000
- si installations très nombreuses des fils d'agriculteurs	175 000	75 000

Suivant que se manifesterà ou non une forte hérédité socio-professionnelle à l'intérieur même du secteur agricole, c'est de 75 000 à 150 000 personnes extérieures à l'agriculture qui devront venir y travailler, si l'on se fixe un objectif aussi élevé d'actifs agricoles.

23. Terre et structures d'exploitation

L'évolution du nombre d'exploitations agricoles implique nécessairement une modification de la superficie moyenne cultivée. La question des structures d'exploitation dépasse cependant le cadre d'une simple relation arithmétique dans la mesure où se pose parallèlement le problème de l'utilisation du sol, de l'appropriation des terres, de la destination du foncier.

De ce point de vue, au niveau régional, plusieurs aspects doivent être pris en compte pour les années à venir :

- la propriété de la terre. Jusqu'en 1980, on a observé une élévation continue du prix de la terre en même temps qu'une appropriation de plus en plus fréquente de leurs exploitations (en totalité ou en partie) par les agriculteurs (50 % de FVD à cette date). Des ruptures se produisent dans cette évolution ; comment, dans les années qui viennent, va fonctionner le marché de la terre, sachant que les quantités mises en vente vont sans doute s'accroître et que les acheteurs non agricoles risquent d'être fort réticents ?

- la destination des terres libérées. 700 à 800 000 hectares sont libérables potentiellement d'ici 10 ans. Quelle peut être leur destination ?

- installation de jeunes agriculteurs, de successeurs ?
- agrandissement d'exploitations voisines ?
- retour en terres incultes ou affectation à des usages non agricoles.

La politique des structures qui sera pratiquée sera déterminante. En particulier, quels moyens compte-t-on mettre en oeuvre pour éviter le démembrement d'exploitations de taille suffisante (problème des sièges d'exploitation entre autres) et pour faciliter le regroupement de petites unités ?

- avec le contingentement de la production laitière, peut se surajouter au marché foncier un marché des quotas ou des pas-de-porte (1) pour les superficies donnant droit à des quantités de référence. Les inégalités risquent de s'accroître, réservant la production laitière aux agriculteurs capables de surenchérir sur les fermages ou les achats de terre.

- enfin, on ne peut ignorer la dimension aménagement du territoire et localisation de l'activité agricole. Une spécialisation micro-régionale accrue ne peut-elle conduire à une sorte d'agriculture bretonne "à deux vitesses" : l'une intensive, spécialisée, localisée dans quelques bassins de production, l'autre au contraire, extensive et diverse, occupant tant bien que mal l'espace rural laissé libre par la première agriculture, pour cause de rentabilité insuffisante ?

Toutes les incertitudes qui subsistent aujourd'hui en matière d'exploitation des terres, de mouvements d'emploi, de reprise des unités de production rendent en définitive l'éventail des possibles extrêmement large dans le domaine des structures

(1) Cf. DEBAILLEUL (G.) et al. Conséquences du contingentement sur l'orientation du secteur laitier en France, Cahiers Economiques de Bretagne, CREFE, avril 1985.

agricoles au niveau d'une région comme la Bretagne. Dans le même temps, les décisions éventuelles d'interventions sont urgentes car c'est actuellement que se forment les orientations qui vont fixer pour plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années le cadre de la production agricole régionale.

La construction des scénarios montre justement quelle image l'agriculture bretonne peut présenter vers l'an 2000, compte tenu des influences économiques et des pressions sociales qui auront prévalu d'ici là.

Si l'on s'en tient aux tendances qui prédominent actuellement (croissance lente), le territoire cultivé en Bretagne va se réduire peu à peu par abandon des terres les moins fertiles et les moins bien situées : 1,8 millions d'hectares seraient cultivés en 2000, contre 1,94 millions en 1980. La superficie moyenne des exploitations passerait durant cette période de 16 ha à 27 ha avec cependant de fortes disparités qui correspondent aux conditions générales du contexte considéré.

Une esquisse de répartition selon la surface a été tentée pour l'an 2000 :

	< 5 ha	5-10	10-20	20-50	50-70	70-100	≥ 100	Total
1980	29 000	18 000	33 000	36 000	1 800	300	70	118 500
2000	11 000	7 000	12 000	27 000	7 000	2 700	300	67 000

Ce sont les exploitations de plus de 35 voire même de plus de 50 ha qui se développent par absorption des terres qui deviennent disponibles alors que les nombreuses unités de moins de 20 hectares qui subsistent sont celles tenues par les doubles actifs ou les retraités.

Le mouvement de concentration des terres tend donc à se poursuivre, dans des conditions qui se différencient de plus en plus selon la localisation géographique : la pression foncière se maintient ou s'accroît dans les régions à production très intensive où le besoin de terre continue à se faire sentir et se trouve d'abord satisfait au profit de ceux qui ont le plus de moyens financiers ; elle se relâche au contraire dans les zones moins favorisées où l'élargissement des structures s'accompagne d'une extensification des systèmes de production.

Dans les autres scénarios envisagés, des contrastes importants apparaissent en matière de structures d'exploitation.

Scénario de croissance forte et libérale : La surface cultivée décroît sensiblement, pour atteindre 1,7 millions d'hectares à l'horizon 2000 ; les espaces agricoles se spécialisent de plus en plus en fonction des potentialités naturelles et des avantages économiques relatifs.

Si à l'échéance considérée, la superficie moyenne se situe aux environs de 45 hectares, on peut penser qu'on se trouvera en réalité en présence de plusieurs types d'exploitations :

- 20 000 exploitations de 30 à 150 hectares (moyenne 75 ha) qui représentent l'essentiel des grandes exploitations modernisées de la région.
- 12 à 15 000 unités de 10 ha de moyenne représentant les exploitations de retraite, de double activité, de loisirs qui subsistent et quelques grands ateliers hors-sol intensifiés.

L'importance des terres rendues disponibles provoque un accroissement des surfaces exploitées en fermage, en même temps qu'une baisse du prix de la terre ; le montant des fermages s'accroît par contre sensiblement (le paiement d'un droit de reprise peut même s'y adjoindre). Des formes sociétaires d'appropriation de la terre peuvent s'envisager.

Scénario protectionniste et scénario d'un autre développement : Le contexte économique et social de ces deux scénarios conduit à une mise en valeur maximale des ressources naturelles de la région. Les superficies agricoles atteignent leur niveau le plus élevé (2 millions d'hectares) et sont exploitées soit dans le cadre de la petite propriété familiale, soit sous des formes diversifiées où prédominent les modèles associatifs et l'appropriation collective du sol.

*

Il y a trente-cinq ans s'installaient massivement en agriculture les générations nombreuses nées après la première guerre mondiale. Ce sont ces générations qui ont vécu et impulsé la modernisation spectaculaire qu'a connue le secteur agricole en Bretagne, mais elles arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et leur remplacement ne peut plus, pour de nombreuses raisons démographiques, économiques, sociales, culturelles, se réaliser comme autrefois.

Il s'agit là d'un des défis majeurs posés à l'agriculture régionale et à ses responsables. Des réponses qui y seront apportées découleront la réalité du monde agricole de demain en Bretagne.

Chapitre III. SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE ET PROGRES TECHNIQUE

Poser le problème de l'avenir des systèmes de production amène à formuler deux questions : le mouvement d'intensification observé jusque là se poursuivra-t-il, et la spécialisation se maintiendra-t-elle ? Le progrès scientifique et technique constitue un élément de réponse important, en particulier, dans la perspective de l'émergence de nouvelles formes d'intensification, ou d'une diversification. Cependant, il peut avoir des conséquences très diverses : dans le processus de production, puisqu'il peut modifier les conditions de travail, ou en améliorer la productivité ou encore permettre d'obtenir un nouveau produit ; dans le fonctionnement économique des unités de production ensuite, car l'innovation fait généralement appel au capital, dans ses différentes formes (consommations intermédiaires importées ou non, équipements).

Chaque scénario envisagé, selon ses caractéristiques, fait appel à l'innovation de façon plus ou moins intense. Ensuite, à l'intérieur du cadre ainsi fixé, certaines formes de progrès seront privilégiées par rapport à d'autres. Nous allons donc tout d'abord tenter de dresser un tableau général des tendances en matière de progrès scientifique et technique, avant d'en décrire les formes spécifiques à chaque scénario.

31. Progrès scientifiques et techniques attendus en agriculture

Dans l'impossibilité d'en faire une description exhaustive, nous nous limiterons à ceux qui concernent directement les processus de production végétale et animale.

Cependant, il faut signaler au préalable l'importance pour les agriculteurs, comme pour les autres catégories économiques et sociales du "phénomène informatique". Les domaines d'application

les plus importants sont les automatismes des matériels et des équipements, la gestion technique et économique (micro-informatique), le conseil et l'information (télématique). L'adaptation déjà en cours des matériels et des logiciels va permettre de généraliser à terme l'usage de l'informatique en agriculture.

311. Progrès scientifiques et techniques en productions végétales

Dans ce domaine, les progrès attendus peuvent provenir de différents facteurs :

- la sélection génétique,
- l'aménagement plus poussé du milieu (en particulier par des améliorations foncières),
- des techniques de cultures nouvelles,
- une meilleure connaissance des interactions entre techniques, milieu et végétal utilisé,
- des procédés prévisionnels (pour le climat, le cycle végétatif, le niveau de rendement) et des méthodes rapides de contrôle (télé-détection),
- une efficacité accrue de la diffusion des différentes catégories de progrès.

En ce qui concerne la sélection déjà poursuivie depuis longtemps pour de nombreuses variétés, on assistera à un prolongement des efforts actuels sur le plan quantitatif (rendements, régularité) mais aussi sur le plan qualitatif. Finalement, trois points nous semblent devoir être soulignés :

- l'emploi des techniques de pointe (utilisant des matériels très perfectionnés ou associant de la façon la plus rationnelle possible des techniques déjà connues). Compte tenu de la difficulté de leur mise en oeuvre et du degré de qualification requis, elles seront employées soit par les agriculteurs, soit par les firmes et les techniciens situés en amont de l'exploitation.
- les cultures à l'usage de fourniture d'énergie. Certaines espèces offrent à moyen terme des perspectives intéressantes (canne de Provence, topinambour, pommes de terre féculières, plantes fourragères ou arbustives) ; mais il est peu réaliste de penser que la vente d'énergie puisse constituer dans l'immédiat un nouveau débouché pour les agriculteurs.
- les relations entre techniques nouvelles et systèmes de production végétale. La simplification se poursuivra (monoculture du blé en région céréalière) parallèlement à une diversification des espèces cultivées (rotations céréales/oléagineux/protéagineux en grandes cultures, systèmes fourragers avec cultures pérennes).

312. Progrès scientifiques et techniques en production animale

Comme dans le cas précédent, les progrès attendus s'ordonnent autour de deux thèmes : la sélection génétique et les techniques d'exploitation.

En production laitière. L'introduction de plus en plus importante de la race Holstein dans le cheptel régional amène un type d'animal spécialisé à rendement élevé et relativement exigeant du point de vue de l'alimentation.

Celle-ci fait l'objet d'une meilleure maîtrise par les éleveurs : ils devront distribuer une grande quantité d'aliments concentrés ; quant à la ration de base, on peut imaginer deux tendances successives : d'abord, un renforcement des régimes simplifiés à base de maïs, puis dans un second temps, un regain d'intérêt pour les graminées fourragères, au détriment du maïs.

En production de viande bovine. Dans les productions de type intensif, les perspectives offertes portent sur la sélection et le mode d'élevage (taurillons) et les aspects sanitaires (veau de boucherie) ; en système semi-intensif, l'avantage principal viendra de la possibilité d'utiliser au mieux l'herbe par le pâturage.

Comme pour le lait, il faut insister sur le caractère de relative lenteur et de régularité des progrès attendus ; ceci tient à la part importante de l'amélioration génétique, mais aussi à la complexité des modes d'insertion de ces élevages dépendant du sol dans les systèmes d'exploitation agricole.

En production porcine. L'amélioration génétique peut amener en 10 ans des progrès sensibles ; elle porte sur :

- . l'amélioration de l'indice de consommation,
- . l'appétit à la reproduction,
- . l'amélioration de la conformation des animaux.

Cependant, les effets positifs de la sélection peuvent être réduits à néant par les difficultés sanitaires apparaissant dans les grands élevages : des progrès importants pourraient être accomplis dans ce domaine.

En définitive, peu d'innovations spectaculaires et en rupture avec le passé sont à attendre. Il s'agit surtout, par des améliorations plus ou moins sectorielles, des réaménagements et une rationalisation, de mettre en place des systèmes plus économes et plus compétitifs.

32. Les systèmes de production

Nous allons décrire la situation résultant de la prolongation des tendances. A titre d'illustration, nous présenterons ensuite les formes alternatives contenues dans les trois autres scénarios.

. Les systèmes de production dans le contexte de la prolongation des tendances

Les moyens de production des exploitations continuent de s'accroître, avec la poursuite du processus de substitution du capital au travail et malgré l'accroissement du coût des investissements. On assiste à :

- la mise en place de bâtiments d'exploitation mieux agencés et mieux utilisés, avec comme conséquence une économie de travail et des consommations intermédiaires.
- une augmentation du prix des machines agricoles, en même temps qu'une utilisation plus rationnelle du matériel, facilitée par l'agrandissement des structures d'exploitation.

L'agriculture demeure toujours un secteur à coefficient de capital élevé, mais cette évolution conduit à des écarts grandissants entre les unités de production qui peuvent investir et celles qui n'en ont pas les moyens. Les innovations techniques ne sont pas très nombreuses et celles qui sont appliquées ne le sont pas toujours dans de bonnes conditions ; ce qui peut entraîner des échecs et des rejets. Les attitudes face au progrès sont en fait très différenciées selon les catégories d'agriculteurs depuis la recherche continue de nouveautés jusqu'à leur refus pur et simple.

Par rapport à la période qui vient de s'écouler, il n'y a pas dans ce scénario mise en place de systèmes productifs nouveaux : ni au niveau des exploitations car les systèmes performants de la décennie 1975/85 apparaissent comme garants de sécurité technique et d'efficacité pour ceux qui les pratiquent, ni au niveau régional puisque le rôle de l'agriculture bretonne est peu modifié. En somme, il y a sélection parmi les modèles existants de ceux qui sont les mieux adaptés aux changements des structures agricoles et de l'économie.

Cependant, ces systèmes divers se distinguent les uns des autres par leur degré d'intensification et leur spécialisation plus ou moins poussée. On retiendra en fait l'existence de deux groupes : d'une part les exploitations de mono production ou à orientation dominante, d'autre part les exploitations à deux ateliers et les exploitations non spécialisées.

Le mouvement de spécialisation fait que le premier groupe va se renforcer, pour des raisons qui tiennent surtout à la recherche d'efficacité économique : rentabilité, économies d'échelle, gains de productivité du travail, etc. Il y a également tendance à la concentration des élevages. La taille des ateliers est de plus en plus élevée ; en outre, les seuils de viabilité économique se déplacent également dans le sens d'un accroissement de dimension.

L'intensification de l'agriculture bretonne se poursuit donc à un rythme relativement modéré. La hausse des rendements s'accompagne de celle du recours aux consommations intermédiaires, contrecarrée par des tentatives de meilleure valorisation des intraconsommations produites sur l'exploitation, comme par exemple les fourrages.

. Systèmes nouveaux et scénarios alternatifs

Scénario : Libéralisme et croissance forte. L'attitude générale des exploitants agricoles se révèle très favorable à tous les aspects des progrès techniques et biologiques, ce qui conduit à une artificialisation encore plus forte du processus de production agricole. Les innovations visent pour la plupart à un accroissement de la production et des rendements ; elles impliquent presque toutes une augmentation des investissements et constituent un facteur de différenciation important dans les résultats des agriculteurs.

Afin de renforcer leur rentabilité, en bénéficiant des économies d'échelle, en maîtrisant mieux les techniques de production, en mettant en marché des quantités importantes, les exploitations se spécialisent et se concentrent. Seules subsistent celles qui sont intensives et spécialisées (monoproduction, orientation dominante, deux ateliers dont un hors-sol) alors que les traditionnelles non spécialisées disparaissent. La dépendance (intégration et consommations intermédiaires) économique des exploitations tend à s'accroître sensiblement.

Scénario : Economie de rupture - Le protectionnisme. Malgré le repli à l'intérieur des frontières, l'innovation n'est pas freinée, bien au contraire, mais elle prend des formes adaptées aux besoins très particuliers de l'économie de crise. Après une première période d'utilisation désordonnée des nouveautés déjà connues mais peu appliquées, la diffusion du progrès technique biologique selon une politique efficace permet une moindre consommation de facteurs rares, le remplacement des importations, la valorisation optimale des ressources

naturelles (lutte intégrée, association de cultures, économies de fertilisants, recyclage de sous-produits, utilisation de nouvelles sources d'énergie, développement des protéagineux).

L'application de ces innovations dans des exploitations de faible taille et les contraintes économiques externes amènent la mise en place de systèmes de production assez différents de ceux que l'on connaît aujourd'hui, selon deux principes fondamentaux :

- les produits végétaux, moins coûteux en facteurs achetés et en énergie, tendent à se substituer partiellement aux produits animaux dans l'alimentation humaine. Les cultures de vente vont donc se développer.
- les exploitations s'organisent en systèmes quasi-autarciques selon le modèle-type suivant : sur vingt hectares environ, l'agriculteur élève vingt vaches et leur suite ainsi qu'une centaine de porcs par an, à partir des ressources propres de la ferme.

Compte tenu des exigences techniques de ce modèle dominant, mais pas hégémonique, à cause des associations d'activités qu'il suppose (produits végétaux, produits laitiers, porcs), il y a désécialisation et déconcentration par rapport à la situation actuelle, tout en maintenant un certain degré d'intensité, en particulier d'utilisation du travail.

Scénario : Un autre développement.

Là aussi, le progrès technique est présent ; il est orienté vers des innovations qui économisent au maximum les ressources disponibles, avant tout d'ordre biologique. On recherche également les progrès susceptibles de réduire la pénibilité du travail, d'améliorer les échanges de flux de produits entre exploitations, les différents aspects de la qualité de la vie.

Les systèmes de production mis en place sont nouveaux car s'ils poursuivent certains objectifs communs avec ceux du scénario précédent, les exploitants le font par adhésion à un ensemble de valeurs, et non par contrainte économique. La nouveauté apparaît dans la répartition du produit (plus de produits végétaux, moins de produits animaux), le produit lui-même (fourniture d'énergie et de matières premières) et le fonctionnement des unités de production (recherche de l'autonomie, respect de contraintes écologiques nouvelles, conditions de travail modifiées).

Ces objectifs sont recherchés dans des exploitations moyennes individuelles, associées dans des réseaux de complémentarités (travail, matériel mais aussi sous-produits, animaux

jeunes, etc...) et de grandes exploitations associatives à activités multiples et reliées entre elles. De petites exploitations intensives coexistent avec les précédentes, notamment en systèmes spécialisés légumiers en hors-sol.

Cette agriculture demeure intensive, avec un mode d'organisation interne permettant une moindre dépendance, en particulier en consommations intermédiaires.

*

L'analyse en terme de scénarios montre que l'innovation et les progrès techniques seront présents dans l'agriculture bretonne quel que soit le cas envisagé. S'il ne faut pas voir dans ce progrès un déterminant unique de l'apparition de nouvelles exploitations ou d'une nouvelle agriculture, il est bien évident qu'il en est une composante majeure. Chaque agriculture sera capable d'intégrer les acquis de la recherche, en suscitant de nouvelles orientations et en adaptant la forme du savoir déjà acquis à ses exigences propres.

Chapitre IV. PRODUCTIONS ET MARCHES

La Bretagne est aujourd'hui la première région agricole française : le quadruplement de sa production agricole finale sur trois décennies manifeste une vive expansion, principalement orientée dans le domaine des productions animales (lait - porcs - volaille - viande bovine).

Au seuil des années 90, dans un contexte marqué par la crise des débouchés, la question qui se pose est donc de savoir quelle marge de manoeuvre est encore possible sur le marché national, européen et international.

Le jeu des variables à prendre en compte, souvent fort complexe, (qu'il s'agisse de couvrir la diversité des produits issus de chaque filière, les phénomènes de rapports de prix et de substitution de consommation de denrées alimentaires, les ressorts psycho-sociologiques de l'évolution du profil de la consommation alimentaire, les mécanismes de la spécialisation régionale...) ne permet pas aujourd'hui de présenter une étude exhaustive.

Cette contribution à la réflexion sur l'avenir de la production agricole bretonne propose davantage de rappeler les lignes de force communes aux évolutions attendues de la demande, et dans la mesure du possible, quelques problèmes spécifiques à prendre en compte pour les principales productions. Une réponse exhaustive à la question suppose d'aller plus en détail pour chaque filière.

41. Des lignes de force communes

411. La démographie et les revenus : éléments de prévision relative à la demande

La population s'élève aujourd'hui à 54,3 millions de personnes (1), ce qui représente un taux d'accroissement annuel de 0,46 % pour la période 1975-1982, ce taux ayant été de 1,14 % pour les années 62-68 et de 0,82 % pour 68-75.

A l'horizon 95 (2) l'estimation de 55,6 millions de personnes résulte d'un nouveau tassement de l'évolution démographique.

Les perspectives d'évolution des dépenses de consommation des ménages ajoutent une contrainte supplémentaire (3) : la croissance de l'après-guerre était allée de pair avec l'augmentation des dépenses des ménages (+ 4,3 % d'accroissement annuel en volume sur la période 59-70, + 5,1 % dans les années 70-73). Avec la crise économique, le rythme annuel est descendu à 2,9 % ; l'année 83 ayant même enregistré 0,9 % seulement.

A l'horizon 90, les hypothèses retenues projettent des taux annuels compris entre 1 et 2 %, la borne inférieure étant la plus probable (soit 0,4 à 0,7 % de croissance du volume de la consommation alimentaire, contre 2,2 % sur la période 59-70 et 1,6 % sur 70-73).

Selon les estimations des services de la Commission Européenne, la population totale de la Communauté s'élèvera à 274 millions de personnes en 1990, soit un taux d'accroissement annuel de 0,14 %, ce taux ayant été de 0,35 % pendant la période 1971-1981. Le niveau de consommation privée par habitant connaîtra un taux de croissance annuel proche de 2 %, soit une diminution de 1 point par rapport à la période 1970-1980.

Ainsi l'évolution démographique et des revenus intra-communautaires n'atteint plus son rythme des années 1970 ; les ménages ont toute chance de manifester, à travers leur budget, des préférences qu'il importe de saisir.

(1) INSEE - RGP 82 - "Principaux résultats - sondage 1/20".

INSEE - Estimation basée sur le RGP 75. Celle issue du RGP 82 est en préparation.

(3) INSEE - "La consommation des ménages à moyen terme" - Archives et documents n° 92.

412. L'évolution du profil de la consommation alimentaire : la contrainte économique et les mutations socio-culturelles

Pour de nombreux observateurs, l'année 1973 marque incontestablement le début d'une ère nouvelle pour la société française.

Certains chercheurs de l'INSEE concluent que contrairement à l'impression immédiate, la stabilité des comportements des ménages constitue la règle : le changement des mentalités, les modes de vie et par voie de conséquence, des habitudes de consommation, s'inscrit de ce point de vue dans le prolongement des tendances du passé. Tout au plus, le consommateur est-il en train de s'adapter aux temps difficiles en adoptant un mode de consommation plus sobre, plus raisonnable.

Des études de nature plus psycho-sociologiques réalisées par des cabinets d'études, des sociétés de marketing, des équipes de chercheurs de l'INRA, mettent au contraire en relief des mutations dans les comportements des ménages. Au bout du compte, la crise favorisera-t-elle l'émergence d'un "nouveau consommateur des années 85 ?".

Rarement le contexte socio-culturel n'aura été plus mouvant et plus difficile à saisir qu'aujourd'hui : de nombreux sondages et études montrent qu'en fait, la crise accélère des évolutions latentes, selon une dynamique pré-existante au premier choc pétrolier. Tout se passe comme si on était aujourd'hui en présence d'un consommateur éclaté : cette donnée fondamentale pour la décennie à venir aboutit à une segmentation croissante des marchés qui devra modifier la stratégie des entreprises, en particulier au plan commercial.

413. L'équilibre alimentaire du monde :

L'agriculture attend beaucoup de l'exportation, en même temps qu'elle devient dépendante de l'extérieur pour ses matières premières notamment. Pour l'avenir, beaucoup dépendra de la façon dont sera réglée la question fondamentale du rapport avec une scène internationale marquée par l'évolution de la situation démographique, économique et alimentaire des pays du tiers-monde.

En 1984, la population mondiale a augmenté d'environ 80 millions d'habitants (1) ; la plus grande partie de cette augmentation (quelque 73 millions) touche les pays en voie de développement

(1) Rapport sur le développement dans le monde - 1984 - Banque mondiale.

où vivent aujourd'hui près des 3/4 de l'humanité. Les projections pour l'an 2000, qui n'ont pratiquement plus changé depuis deux décennies, sont celles d'une très forte poussée démographique. La combinaison d'une fécondité toujours élevée et d'une mortalité en baisse se traduisent par une croissance démographique structurelle de 2 à 4 % par an dans la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire, contre moins de 0,5 % dans la plupart des pays développés (or un taux de croissance de 3 % double le chiffre d'une population en deux décennies).

Si ces pays en voie de développement ne forment pas un groupe homogène, affecté de la même façon par une dynamique démographique diversifiée, il est évident que bon nombre d'entre eux vont être confrontés à des défis majeurs qui menacent un équilibre déjà précaire entre les ressources et la population.

En faisant une projection de l'accroissement de la production d'aliments de base et des besoins de consommation pour différents groupes d'économie de marché en développement, l'Institut International de Recherche sur les politiques alimentaires (1), estime que les besoins de la consommation dépasseront le niveau attendu de production et que la tendance à l'augmentation des importations continuera probablement.

Ces travaux montrent par ailleurs que les pays ne pouvant se permettre d'augmenter leurs importations alimentaires à des conditions commerciales ou par l'obtention d'une aide alimentaire, pourront se trouver confrontés à une diminution de la disponibilité alimentaire par habitant. Ce problème touche surtout les pays à faible revenu, en particulier en Afrique où la FAO prévoit un déclin annuel de la production vivrière de 0,4 % par habitant pour la période 1980-2000 (malgré les hypothèses de croissance de cette production agricole).

Dans une telle perspective, l'accroissement de la production vivrière et plus largement, des ressources économiques internes, sont des conditions nécessaires mais sans doute pas toujours suffisantes à court et moyen terme pour résoudre les problèmes dans la plupart des pays pauvres.

(1) "La satisfaction des besoins alimentaires" - Centre de développement de l'OCDE - 1984.

42- Des spécificités

Pour entrer plus dans le détail des perspectives ouvertes par l'évolution attendue des marchés, des marges de manoeuvre mobilisables, il est certain qu'il serait nécessaire de faire des analyses plus complètes et plus fines par filière.

C'est notamment le cas des filières légumes frais et de conserve, dotées de solides organisations inter-professionnelles, qui connaissent depuis 2 décennies d'importantes mutations, et confrontées aux défis des investissements commerciaux, des concurrences régionales, de l'élargissement de la Communauté, de la qualité, du développement de nouveaux produits (maïs doux) et de nouvelles présentations.

Cependant, cette première approche permet de souligner quelques caractéristiques spécifiques aux principales productions animales, représentant plus de 90 % de la valeur de la production agricole régionale.

42.1. La production laitière

Avec les quotas : réduction de 5 points du degré d'auto-provisionnement de la CEE.

Déséquilibre du marché intérieur, montée des tensions commerciales à l'extérieur : l'Europe devenue premier exportateur de produits laitiers sur le marché mondial prend une position défensive et fait le choix politique d'une stratégie de maîtrise de sa production. En période de mutation tant à la production que dans la transformation, les prévisions reposent nécessairement sur un certain nombre d'hypothèses : celles retenues par les services de la Commission européenne aboutissent à une réduction du degré d'auto-provisionnement, de 118 % en 1982 à 113 % en 1991. Il s'agit de maintenir les courants exports, sans compter de croissance significative de la demande sur les marchés mondiaux.

La production laitière régionale à l'horizon 90 : + 34 %, + 15 %, ou 0 % ?

Pilier de l'installation, de la modernisation, de l'expansion agricole régionale depuis plus de 20 ans, la dynamique laitière se trouve aujourd'hui confrontée au contingentement.

L'analyse des conséquences à moyen et long terme par la méthode des scénarios (1) indique que c'est un nouvel équilibre des productions, des structures d'exploitation, des systèmes de production, des relations avec l'amont et l'aval, et des rapports entre régions qui se cherchent.

Dans tous les cas de figures, la Bretagne conservera son avantage dans la collecte nationale (20 %). Mais pourra-t-elle préserver une part de sa dynamique de croissance ?

15 à 35 % de croissance à l'horizon 1990...

Les mesures de limitation de la production peuvent laisser une grande marge de manoeuvre aux stratégies de développement et politiques d'approvisionnement des laiteries.

Dans un contexte de concurrence avivée, elles seront l'élément moteur d'une restructuration accélérée de la production : le triple mouvement de spécialisation et de concentration des exploitations, d'intensification de la production se poursuit, accompagné ou non par l'intervention des pouvoirs publics.

La Bretagne cherche sa place dans l'Ouest laitier spécialisé (55 à 64 % de la collecte nationale, + 3 à 6 % de croissance annuelle, faible diminution ou croissance du cheptel, croissance des rendements), le lait devenant l'activité d'une minorité de producteurs (- 20 % à - 40 %) dessinant quelques bassins laitiers sur le territoire régional.

Ou stagnation de la collecte régionale...

Les mesures de limitation peuvent au contraire participer d'une volonté politique d'engager l'économie laitière sur la voie d'un autre développement. Cette volonté de rééquilibrage de la production et d'intervention sélective des pouvoirs publics selon la taille des ateliers freine la spécialisation et la concentration. Dans ces conditions, la Bretagne conserve son poids dans l'ensemble national, au prix d'une diminution sensible de son cheptel pour absorber l'évolution des rendements (stagnation de la collecte régionale), sur des exploitations de dimensions modestes et diversifiées dans leurs productions, en faible diminution (-10% sur l'Ouest).

(1) INRA-ENSA de Rennes - "Avenirs pour l'agriculture de l'Ouest dans le contexte des quotas" novembre 1984.

La situation qui prévaudra en 1990 sera donc le résultat de multiples pressions, parfois contradictoires, notamment des pouvoirs publics, des laiteries, des organisations agricoles et inter-professionnelles. A l'heure où les stratégies ne paraissent pas définitivement arrêtées, des incertitudes subsistent alors que nos principaux concurrents se trouvent dans la même situation, disposant d'importants stocks et de réserves de productivité, mais parfois en position d'engager des politiques d'exportation particulièrement agressives.

En toute hypothèse, ce contexte est porteur de réorientation des fabrications :

- au détriment du beurre et de la poudre ; mais la diminution attendue des stocks ne paraît pas de nature à alléger les tensions du marché international où la concurrence reste vive (Australie, Nouvelle Zélande, USA).

- en faveur de produits à plus forte valeur ajoutée (laits de consommation, fromages et produits frais), dont la consommation continue à progresser mais à un rythme moindre que par le passé.

422. La viande bovine

Les grands mouvements structurels de ces dernières années traduisent au plan français le maintien d'un solde exportable net (viande et animaux maigres), surtout depuis le tassement de la consommation intérieure à partir de 1980.

La France reste ainsi premier producteur au sein de l'Europe ; mais l'évolution allemande, la plus forte de la Communauté en viande de gros bovins, menace depuis plusieurs années cette position.

La CEE, très déficitaire durant de nombreuses années, a considérablement accru sa production pour arriver à se tenir, depuis 1974, autour du seuil d'autosuffisance.

La perspective de décrochement entre la tendance à la hausse de la production (2 % par an) et l'évolution de la consommation ne prend un caractère structurel que très récemment, par le prolongement des tendances enregistrées dans le début des années 80 (tendance au surplus exportable sur les pays tiers renforcée par l'arrivée d'une nouvelle phase de montée du cycle des abattages de femelles et le tassement de la consommation intérieure).

Ainsi, depuis 4 ans, c'est 600 000 t qu'elle a dû écouler sur le marché mondial, soit 9 % de la production, les stocks d'intervention s'élevant par ailleurs à près de 400 000 t à la mise en place des quotas laitiers.

Pour l'avenir, alors que la production de viande bovine reste étroitement liée à celle du lait, l'adéquation entre production et consommation de viande au plan communautaire est particulièrement préoccupante (1) :

. Sur le marché mondial : embellie à court terme

La diminution sensible de l'offre des grands pays exportateurs de l'hémisphère sud à l'exception du Brésil, la stagnation de la production des pays d'Amérique du Nord, la reprise économique en cours dans certains pays (USA - Japon), donnent une conjoncture d'exportation relativement bonne pour la Communauté (5 à 600 000 t).

Mais avec la reprise normale de la production dans les régions d'exportation traditionnelle du monde à moyen terme, la situation est susceptible de se détériorer.

L'estimation des services de la Commission Européenne porte à 600 000 t le solde exportable à l'horizon 1991.

. Sur le marché communautaire : vers une moindre auto-suffisance

Les perspectives d'évolution des revenus à l'horizon 90 sont moins bonnes qu'il y a 10 ans : la position concurrentielle de la viande bovine par rapport à la viande porcine et de volaille risque de continuer à se détériorer, aboutissant à une stagnation de la consommation, alors que la nouvelle politique laitière libère 450 000 t de viande supplémentaire. Celle-ci entretiendra un marasme important sur un marché déprimé, ces viandes de réforme venant concurrencer les viandes de boeuf et de taurillon rejetées vers une intervention saturée.

Les estimations d'augmentation modeste de la spéculation bovine par reconversion totale et partielle, conjuguée à la baisse des abattages de vaches à partir de 1987, à la réduction du nombre de veaux disponibles pour l'engrais (gros bovins et veaux de boucherie), portent en germe l'affaiblissement du potentiel de production de viande rouge et un retournement possible de situation à l'horizon 90 : "la production bovine en recul risque de tomber en dessous d'une consommation relancée par les bas prix antérieurs et une possible reprise économique. La Communauté redeviendrait alors déficitaire comme elle le fut jusqu'à la fin des années 1970".

(1) - "Situation et perspectives des marchés agricoles - Proposition de prix agricoles pour la campagne 85/86". Commission des Communautés Economiques Européennes.

- "Situation du marché des productions bovines" - ITEB CNE - GEB - Avril-Octobre 1984.

• Au plan national : un creux de production en 1989-1990 ?

La réduction du cheptel laitier, surtout dans les pays où elle sera forte, porte à terme une sérieuse diminution de la production de viande issue du troupeau laitier. A la baisse comme à la hausse, ces pays joueront donc un rôle directeur sur le marché de la viande bovine en Europe jusqu'à la fin de la décennie.

Cet abandon de la production laitière en France pourra s'accompagner d'une certaine conversion à l'élevage de viande. Mais plus le marasme actuel sur le marché des viandes et animaux d'élevage sera profond et prolongé, moins ce changement d'orientation sera encouragé, et moins le courant d'exportation d'animaux maigres et la production de viande rouge pourront être maintenus.

423. La production avicole

Malgré la situation de crise perpétuelle de cette production depuis plusieurs années, le poids de la région n'a cessé de se renforcer : ainsi la Bretagne occupe-t-elle sans doute aujourd'hui une place de premier rang parmi les pôles avicoles européens.

Sur un marché intérieur constamment proche de la saturation, la solution européenne n'a guère permis de marquer des points, à l'exception de la viande de dinde, mais le développement massif de l'exportation en direction du Proche-Orient a permis d'assurer son expansion jusqu'à une période récente (exportations françaises sur les Pays-Tiers en 1982 : 310 000 t de poulets dont les 4/5^è venant de Bretagne).

L'après exportation...

L'aviculture (comme l'élevage porcin) témoigne aujourd'hui d'une internationalisation croissante des échanges, en amont et aval de la production. Il en résulte une extrême sensibilité aux variations d'une conjoncture de montée des concurrences et de l'instabilité. Toute entrave au commerce international, toute fluctuation monétaire excessive remet en cause un système "performant" mais fragile :

- dépendant des politiques agricoles extérieures des principaux fournisseurs (guerre des prix, cloisonnement des marchés, financements préférentiels, transferts de technologie..)
- concurrencé par l'arrivée de nouveaux fournisseurs internationaux (Brésil),
- face à l'importance des "risques pays" (Iran - Irak).

Alors que les pays du Golfe, principal marché d'exportation, ne sont sans doute plus loin de la saturation (leur production s'accroît, leur consommation est déjà forte : + de 30 kg/h - CEE : 14 kg), pour la première fois depuis la création du marché commun, la production communautaire de viande de volaille enregistre une réduction, surtout imputable au secteur du poulet ; le recul de la demande sur le marché mondial se confirme, tandis que la consommation intérieure se modifie (préférence pour les produits frais et les nouveaux produits dérivés : découpes, préparations, produits transformés).

Le Centre Français du Commerce Extérieur et les Services de la Commission des Communautés estiment cependant que le marché des viandes de volaille devrait continuer à se développer, à un "rythme doux". Il faudra toutefois s'interroger, à moyen terme, sur une diversification des produits (découpes, charcuteries de volailles...).

Pourtant, à partir d'un niveau de consommation inférieur à la moyenne communautaire, la tendance pourra être sensiblement plus optimiste en matière de viande de dinde sur le marché allemand.

Pour les oeufs, après des années de nouveaux records de production, sur un marché dominé par la stagnation voire le léger recul de la consommation communautaire/tête, la baisse de la demande internationale suite à l'installation d'unités de production dans les pays importateurs, la situation se caractérise aussi pour la première fois depuis longtemps par une forte réduction des quantités produites. La crise grave qui dure depuis Pâques 1982 a en effet conduit à une baisse des mises en place de poules pondeuses : la hausse prévisible des prix ne risque-t-elle pas de faire germer la prochaine grande crise ?

424. La production porcine

Même s'il semble marquer des signes d'essoufflement, le développement de la production porcine est une réalité pour la Bretagne, alors que la production reste structurellement déficitaire en valeur : 20 % de la consommation est encore aujourd'hui importée.

De plans de rationalisation en plans de relance : tout a été dit (problèmes des coûts de production, résultats technico-économiques de nos élevages, rapport qualité-prix de nos produits, organisation des producteurs, des filières, localisation des bassins de production/zones de consommation, MCM...). Mais pourquoi cette différence entre l'aviculture et l'élevage porcin, tant au plan national que régional ?

Une certaine expansion de la demande

Dans un contexte où la CEE est à l'autosuffisance (+ ou - 1 %) depuis plus de 10 ans, la perspective d'une croissance modérée du pouvoir d'achat à l'horizon 90 assure une certaine expansion de la demande : les Pays-Bas ainsi que l'Italie déficitaire sont-ils les seuls à pouvoir suivre ? La France peut-elle continuer à voir son poids relatif diminuer ? Quelles marges de manoeuvre paraissent mobilisables pour une région comme la Bretagne ?

La demande exerce de fortes pressions en faveur de fabrications qui donnent de plus en plus de place à l'aval des filières. Et s'il existe dans la région de larges territoires où la production peut se développer sans être affrontée aux problèmes d'environnement et de nuisance que connaissent les 2 plus fortes zones productrices, on constate que les expéditions en vif restent importantes, que la découpe peut encore progresser, et qu'un seul porc sur cinq subit une troisième transformation.

Le renforcement de la présence régionale aux stades de transformation et de commercialisation de la filière porc sont ainsi des enjeux de décisions majeurs pour l'avenir, dans le domaine des techniques de fabrication, des investissements et des politiques de financement, des stratégies commerciales et de la recherche.

A l'amont, face à l'augmentation de la consommation de jambons hauts de gamme (sans polyphosphates), la question "qualité de viande" qui préoccupe de plus en plus les salaisoniers suppose aussi de poser les problèmes de mode de transport, d'abattage et de choix génétiques. Enfin, l'élargissement de la zone de production en dehors des secteurs de forte concentration repose sur des capacités de promotion d'ateliers plus accessibles aux jeunes éleveurs, notamment en matière de capitaux.

43. En guise de conclusion

Depuis plusieurs décennies, le scénario est toujours le même : en matière de poulets de chair, de porcs, de volailles secondaires, d'exportation, la Bretagne a su démarrer la première, profitant de cours favorables ou de l'opportunité d'un marché.

Chaque ascension a été suivie de moments difficiles, pour un développement par à-coups. Chaque fois, le processus a rebondi, la région réussissant à s'emparer d'un autre créneau.

Sur une région agricole spécialisée dans quelques grandes filières en crise, ne reste-t-il pas des espaces, productions complémentaires de revenu ou véritables petites filières, sources de diversification des productions et des activités ?

L'APCA a recensé 60 "petites productions" déficitaires, qui cumulées représentent rien de moins que 20 000 emplois agricoles nouveaux, sans compter les emplois induits en amont et en aval.

Alors que de nombreux producteurs ont tendance à considérer que ces produits ne sont pas véritablement agricoles, le déficit du commerce extérieur de ces "petites productions" atteint 2 milliards de francs ; il vérifie que les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Un tel constat rejoint par ailleurs l'analyse et le dossier national constitué à la FNGEDA, les réalisations suscitées par de nombreuses structures de coopération et d'appui technico-commercial à des projets de développement de l'activité économique en milieu rural.

L'élevage d'animaux pour les besoins des laboratoires, de la fourrure, du repeuplement des chasses, la production de canards, d'escargots, de sangliers, de lapins de chair et angora, des pigeons de chair, de chiens de compagnie ; les productions de tabac burley et de virginie, d'amandés, câssis, framboises, noisettes, lentilles, plantes médicinales et aromatiques, plants forestiers, bulbes floraux, production de plaques de gazon, de la pépinière pour les besoins des résidences secondaires en passant par leur entretien... Les pistes présentées sont à chaque fois très nombreuses et variées. Et les importations en provenance de pays méditerranéens ne sont pas beaucoup moins coûteuses que celles qui proviennent de Belgique et surtout des Pays-Bas (légumes surgelés, légumes frais, plantes et fleurs).

N'est-on pas en mesure aujourd'hui, à la lumière du suivi de réalisation, de dégager les principales marges de manoeuvre qui paraissent mobilisables, les principaux obstacles à lever, conditions à réunir, écueils à éviter... pour transformer des expériences marginalisées en projets crédibles et opérationnels ?

Si nombre d'observations s'accordent à décrire une période d'incertitudes qui sera longue avant de trouver des créneaux pour la région, n'appelle-t-elle pas des efforts redoublés de concertation dans la recherche, la formation, le financement, l'assistance technique et la promotion commerciale ?

Chapitre V. PERSPECTIVES SUR LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Introduction

La restructuration du secteur agricole pendant les années 1960-1980 a été rendue possible parce que des moyens financiers importants ont pu être mobilisés :

- dans un contexte de croissance économique soutenue jusque dans le courant des années 70, les gains de productivité ont permis une amélioration sensible des revenus agricoles. Sur cette base, nombre d'exploitations ont dégagé des capacités d'autofinancement importantes ;
- les aides publiques ont été relativement fortes ;
- l'endettement a joué un rôle considérable. Il permettait à des exploitations jusqu'alors peu endettées de disposer de moyens de financement extérieurs importants. Du fait de l'inflation et des taux d'intérêt souvent faibles de ces prêts, il représentait par ailleurs un avantage significatif pour les exploitations qui y accédaient.

Ces évolutions se sont produites dans des conditions d'hétérogénéité et de disparité importantes. Certains groupes d'exploitations ont bien tiré parti des mécanismes en place (forte concentration des prêts sur des groupes assez restreints d'exploitations, en fonction de leur taille notamment) alors que d'autres se sont engagés dans un endettement qu'il leur est difficile d'assumer.

Les conditions plus difficiles de la période récente s'expriment de manière variable selon les groupes. Globalement, la situation financière n'apparaît pas dégradée : le secteur agricole reste en moyenne peu endetté par rapport aux autres secteurs économiques ou aux agricultures des pays voisins. Il n'en est pas

de même quand on s'arrête sur des groupes particuliers d'exploitations. Il est difficile d'aller loin dans l'analyse des disparités de situation économique et financière au niveau régional. On peut cependant retenir un indicateur qui est le problème des agriculteurs en difficulté.

Dès le début des années 80 apparaissent des situations financières très dégradées pour un nombre significatif d'exploitations (en Bretagne 2 500 exploitants ont bénéficié de la "procédure Cresson"). Ces exploitants se partagent entre des agriculteurs disposant de petites structures et des groupes à la tête d'exploitations de plus grande taille, fréquemment dirigées par des jeunes ou en plan de développement. Ces derniers groupes devaient participer à plein au processus de développement agricole et leur existence pousse à s'interroger sur certaines modalités de fonctionnement du secteur.

Au-delà de ces difficultés, pour l'instant présentes d'une manière très explicite dans des groupes assez circonscrits, il faut relever que les mécanismes financiers qui ont assuré le développement réalisé sur la période précédente se trouvent mis en cause actuellement : stagnation des revenus, limitation des aides publiques, concurrence avec les autres secteurs pour l'accès aux ressources bancaires, alors que les besoins continuent d'être pressants. Il en résulte sur le plan financier une série de problèmes particulièrement aigus que l'on va étudier maintenant.

51. Les besoins de financement

Les besoins de financement pourront être abordés en distinguant deux types de problèmes :

- les aspects macro et microéconomiques (globaux et individuels)
- les différents types de besoins :
 - . liés à des problèmes de type patrimonial (foncier, reprise)
 - . liés aux investissements productifs proprement dits.

La présentation restera qualitative, il est en effet très difficile de préciser quantitativement les besoins dont on va faire état. Ils dépendront autant d'éléments de caractères institutionnel et politique, notamment en ce qui concerne les problèmes liés à la propriété du foncier et à la reprise des exploitations, que de facteurs plus spécifiquement économiques liés aux types

d'exploitations et aux modèles de production. Mais il faut bien voir que les évolutions envisagées, quelles qu'elles soient, se traduiront en terme de besoins financiers. La réalisation des transformations structurelles nécessaires dépendra fortement des moyens financiers qui leur seront affectés.

511. Pour les éléments de caractère patrimonial, si l'on garde le même type de rapport à la propriété foncière, les besoins globaux et individuels en **capitaux fonciers** continueront d'être importants. L'hypothèse la plus vraisemblable est l'extension de la surface moyenne des exploitations. Elle s'accompagnerait d'un accroissement des superficies moyennes en faire-valoir direct et donc d'une augmentation des besoins individuels de financement pour les achats fonciers. A moins que le coût élevé du foncier n'entraîne un ralentissement des achats et un accroissement du fermage.

En fait le problème pourra se poser différemment selon les zones géographiques et la politique des structures suivies. Des zones pourront connaître une concurrence très vive sur le foncier tandis qu'ailleurs on assistera à une extensification voire un abandon d'une partie du territoire cultivé.

Pour l'installation et la reprise il faut également s'attendre à une augmentation des besoins de financement. Une partie croissante des reprises concernera des exploitations ayant investi sur les années 1960-1980, problème pour l'instant masqué en partie par l'extension des GAEC père-fils. Par ailleurs, l'augmentation de la dimension moyenne des exploitations entraînera elle aussi un accroissement des besoins individuels. Enfin, compte tenu des problèmes démographiques présentés par ailleurs, si l'on considère que l'installation concernera davantage de jeunes d'origine non agricole, il en résultera des besoins financiers supplémentaires. En effet, ces candidats à l'installation ne bénéficieront pas des conditions que font les familles agricoles à leurs successeurs.

Les besoins seront également fonction du type d'exploitations reprises, selon qu'il s'agira d'unités déjà modernisées ou au contraire plus traditionnelles.

Dans le premier cas, le coût de la reprise sera plus élevé. Ceci peut constituer en soi un problème mais avec des moyens financiers importants et un niveau technique et économique suffisant, les perspectives de résultat peuvent être favorables et les risques inférieurs à ceux encourus dans l'autre situation : en

cas d'installation sur des structures plus traditionnelles, au coût de la reprise s'ajoutera en effet, celui de l'investissement de développement et les problèmes qu'il pose, que l'on verra au paragraphe suivant.

Là encore on retrouve des choix relevant de la **politique des structures**. A quel niveau de dimension économique et pour quelles orientations, sont fixés les seuils à atteindre pour disposer à l'installation de perspectives de fonctionnement correctes ?

512. Par rapport à la production elle-même, l'estimation des besoins de financement soulève des difficultés de divers ordres.

Sur la période récente, globalement, la Formation Brute de Capital Fixe en agriculture a peu augmenté en valeur constante. Pour les **investissements en bâtiments et matériel**, on relève même une stagnation voire une régression. Les données de comptabilité globale ne sont connues qu'au niveau France entière mais les éléments partiels dont on dispose pour la Bretagne (par exemple statistiques sur les permis de construire) le confirment. Il existe donc déjà des besoins financiers à ce niveau. Il est difficile de savoir quels sont les groupes touchés par ces problèmes. Il semble qu'il y ait davantage d'investissements d'extension ou de renouvellement que de créations d'élevage. On peut donc considérer que ces dernières années ont été marquées par un recul de l'investissement net et une concentration sur certains groupes. Il y aurait globalement une relative obsolescence de l'appareil de production qui pose problème, même dans une perspective où il ne paraîtrait pas souhaitable d'accroître de manière radicale la diffusion des formes de production les plus intensives puisque leur seul renouvellement paraît déjà problématique.

D'autres éléments de caractère plus sectoriel et prospectif doivent être abordés, en fonction des divers types d'investissement productif.

Pour les **productions végétales**, un accroissement des superficies, une augmentation de la sole céréalière, une amélioration de la production fourragère entraîneraient des investissements fonciers (assainissement, drainage, irrigation). Produire davantage de céréales qui seraient destinées à une transformation sur les exploitations elle-mêmes ou sur des exploitations voisines implique des investissements pour le stockage et la transformation sur place. C'est une voie qu'ont prise les exploitations qui

fabriquent déjà elles-mêmes les aliments ; d'autres groupes pourraient se trouver confrontés au problème. Par ailleurs, les céréales sont actuellement souvent achetées au fur et à mesure des besoins alors qu'une formule d'auto-fourriture suppose un stockage sur place et donc des installations adéquates. Il pose également des problèmes de trésorerie différents.

Pour ce qui est des **bâtiments d'élevage**, les besoins dépendront des types et des techniques de production qui se développeront ainsi que des effectifs d'exploitants qui seront concernés. Il est vraisemblable qu'il n'y aura pas de réponse unique à la question "comment produire ?" mais plutôt un ensemble de réponses diversifiées. On peut penser - si les déclarations actuelles sont suivies d'effet - qu'elles répondront mieux aux besoins et aux capacités des exploitants que cela n'est le cas actuellement. Ceci pourrait limiter les risques de "suréquipement" ou de mauvaise valorisation des équipements créés.

Individuellement, les besoins de financement dépendront des types de production et leur degré de capitalisation. Dans les hypothèses les plus vraisemblables, on considère qu'il y aura maintien de la concentration des productions et constitution d'ateliers de plus grande taille. Les formes de plus en plus capitalistiques continueront de prévaloir et les besoins financiers des exploitations qui les mettront en pratique seront importants. Les formules permettant une meilleure utilisation des équipements et notamment le renforcement des solutions de groupe dans la production elle-même devraient permettre d'alléger la charge individuelle de l'investissement et de son utilisation.

Au niveau global, il reste difficile de faire le bilan des besoins financiers entre un nombre important d'ateliers de dimension moyenne et un nombre restreint de postes de travail très exigeants en capitaux.

Enfin, les besoins de financement pour **la trésorerie** ne seront pas identiques selon les modèles de production à se développer. La poursuite des évolutions en cours entraînera l'accroissement des besoins de financement pour la trésorerie. A contrario, si des systèmes relativement autonomes se développent leurs besoins de trésorerie seront inférieurs à ceux de systèmes transformateurs de biens d'origine industrielle ou au moins externes à l'exploitation (si par exemple certaines exploitations se spécialisent sur les productions végétales et d'autres sur les activités animales).

52. Les ressources financières

La réponse aux besoins analysés ci-dessus devra venir de plusieurs sources :

- . internes aux exploitations, sur la base de l'autofinancement lié aux résultats obtenus,
- . externes, qu'il s'agisse de financements donnant lieu à remboursement ou de financements d'autre nature : aides en capital, financement des bailleurs, prises de participation ...

521. Les ressources internes

On a évoqué ailleurs les problèmes actuels de **revenu**. Leur évolution dépend de deux facteurs :

- un élément externe aux exploitations et sur lequel elles n'ont pas de prise est lié aux prix, à leur évolution, aux rapports entre les prix des consommations intermédiaires et des biens agricoles. Les perspectives d'évolution que l'on a pu dresser dans d'autres parties de l'analyse ne sont pas très optimistes. Entrent dans cette rubrique, notamment pour les exploitations qui se sont fortement endettées, les conséquences défavorables de la baisse de l'inflation puisque les taux des prêts en cours de remboursement tendent à devenir supérieurs au taux d'inflation, inversant la situation antérieure.

- un élément lié aux **résultats économiques individuels** des exploitations et à leur productivité. Sur ce plan, on peut considérer qu'une meilleure adéquation des systèmes de production aux potentialités et aux réalités des exploitations permettrait de réduire l'hétérogénéité des résultats et d'améliorer globalement la productivité du secteur à niveau de capitalisation comparable. Le problème de l'arbitrage entre revenus du travail et autofinancement de l'exploitation subsistera. Compte tenu de la faiblesse des revenus agricoles sur la période récente et de l'aspiration à prendre en compte des éléments tels que le temps de travail, une amélioration possible des revenus ne se traduira pas forcément par une capacité d'autofinancement plus importante.

522. Les ressources externes

Les aides directes de l'Etat

Etant donné la rigueur des réajustements budgétaires, elles ne devraient pas être accrues. Au mieux, elles seront main-

tenues en valeur constante mais leur distribution sera plus sélective et limitée à certaines actions. L'évolution de la politique de bonification et de subvention depuis la fin des années 70 s'inscrit dans cette logique.

Pour ce qui est de l'affectation des aides financières et des financements extérieurs - puisque ceux-ci leur étaient souvent liés par la **bonification** - si la politique antérieure semble avoir été relativement efficace, elle présentait aussi des effets pervers (orientation des aides vers les exploitations de plus grande dimension et qui n'étaient pas forcément celles qui en avaient le plus besoin). On peut donc envisager de définir une sélectivité plus attentive aux situations réelles des exploitations. C'est ce qui se réalise actuellement avec le remplacement des Plans de développement par les Plans d'amélioration des exploitations. Mais en retour, en réorientant les aides publiques, on en écartera des groupes qui supporteront des conditions de financement moins favorables et il faudra être attentif à leurs réactions.

Pour en terminer avec les aides de l'Etat, on peut rappeler qu'une part très faible du budget de l'agriculture est affectée à des dépenses à caractère structurel. Une augmentation de la part des crédits orientés vers ces actions pourrait fournir des moyens financiers supplémentaires pour agir sur la restructuration du secteur agricole.

Les financements bancaires.

L'accroissement du recours aux ressources bancaires pose également problème. Qu'il s'agisse de l'affectation de financement par l'Etat - dans la mesure où celui-ci intervient dans la répartition des crédits à l'économie - ou des prêts bancaires, les ressources sur lesquelles le secteur agricole peut s'appuyer font l'objet d'interrogations.

La part de l'agriculture dans les financements à taux préférentiels diminue nettement. La répartition de l'aide de l'Etat s'oriente davantage vers d'autres secteurs considérés comme plus "porteurs" ou au contraire davantage en difficulté.

Sur un registre différent mais pour des types de prêts où les pouvoirs publics sont intervenus dans l'affectation de l'épargne collectée (les CODEVI), il semble que des réorientations à l'avantage d'autres secteurs soient également en cours.

Principal financier de l'agriculture, le Crédit Agricole doit lui aussi faire des arbitrages délicats. D'une part, il doit développer son activité extra-agricole compte tenu du caractère stratégique des interventions dans les secteurs industriels pour une institution financière de sa dimension et de l'alignement sur le fonctionnement normal du secteur bancaire, d'autre part il lui faut maintenir une présence déterminante dans le financement de l'agriculture dont les marges de rendement sont cependant moins intéressantes que celles des autres secteurs.

Quant aux autres banques, s'il est peu vraisemblable qu'elles développent significativement à court terme leurs interventions auprès de la masse des exploitants, elles peuvent s'intéresser à certains groupes ou à certaines fonctions. Les nouvelles conditions de financement, avec notamment l'augmentation de la part des prêts non bonifiés, rendront en effet plus ouverte la concurrence entre banques.

Il faudrait analyser sur ce plan les conséquences de la suppression de la politique d'encadrement du crédit.

Enfin, d'autres interrogations existent :

1. comment vont évoluer les conditions de financement accordées par les familles, notamment par rapport aux reprises ? Se maintiendront-elles ou seront-elles remises en cause ?
2. de nouvelles sources de financement extérieur peuvent-elles apparaître ou se développer ? Les difficultés rencontrées dans la mise en place des GFA fournissent une première réponse plutôt négative. Dans le cadre des institutions régionales ou des politiques régionales, de nouvelles formules peuvent être définies soit pour des politiques d'aides directes, soit sur la base de politiques de crédit ayant une relative autonomie par rapport aux institutions nationales et faisant davantage place aux spécificités régionales.
3. étant donné les difficultés économiques générales et l'exacerbation de la concurrence entre les différents secteurs de l'économie, le crédit-fournisseur, dont dépend le financement de la trésorerie des exploitations, va-t-il être modifié ? Dans quel sens ?

53. L'adéquation entre les besoins et les ressources

Le fonctionnement qui a permis de trouver les moyens de répondre aux besoins de financement pour la modernisation est mis en cause actuellement. Les besoins restent importants semble-t-il

mais les ressources financières risquent d'être insuffisantes. Ce désajustement est difficile à montrer d'une manière très précise. En effet, on ne dispose pas - au niveau régional en tout cas - de modèle permettant d'évaluer les besoins financiers liés aux objectifs que l'on peut se proposer (par exemple en termes de production ou de types d'exploitations) ou les réponses du secteur ou de ses composantes à l'affectation de moyens financiers extérieurs. Plusieurs éléments indiquent cependant des difficultés à faire face aux besoins de financement (stagnation des investissements, des réalisations de prêts, des revenus) et les perspectives paraissent difficiles à infléchir.

Par ailleurs si au niveau micro-économique, on peut voir se dessiner des propositions et des solutions, il n'en est pas de même au niveau global où le problème est peu abordé.

531. Au niveau global

On doit pouvoir, tout d'abord, attendre d'une meilleure allocation des financements aux besoins réels et aux capacités des exploitations une amélioration de la productivité et des résultats globaux du secteur. Ceci permettrait de limiter la demande de financement ou, à moyens financiers identiques, d'améliorer leur rendement.

C'est dans cette logique que l'on peut interpréter par exemple les propositions de bonification en point qui devraient permettre pour une dépense budgétaire constante d'augmenter les réalisations de prêts bonifiés en contrepartie d'un amortissement plus rapide de l'aide de l'Etat réservée aux premières années de prêts.

Pour les financements non bonifiés, il faut se demander si l'on souhaite une préaffectation des moyens financiers par secteurs ou pour certains secteurs, selon quelles modalités et en fonction de quelle logique ou si l'on laisse jouer exclusivement la concurrence entre secteurs, entre les banques, entre types d'exploitations.

Tous ces mécanismes et d'autres, également liés aux problèmes abordés ici (régime successoral, système fiscal et incitation à l'investissement...), renvoient à des choix effectués nationalement. Au niveau régional, plusieurs types d'actions devront traduire - encore plus que sur la période actuelle - la volonté des institutions régionales et des divers acteurs locaux de participer à la solution des problèmes financiers de l'agriculture bretonne : politique d'installation, politique de développement des filières, de mobilisation de l'épargne régionale, d'équipement collectif...

532. Au niveau micro-économique

Plusieurs éléments dessinent des orientations en cours et marquent une approche nouvelle qui devrait se développer :

- l'importance de connaître la situation économique et financière réelle des exploitations, d'intervenir dans une perspective globale par rapport à leur fonctionnement et de mettre en place chez les diverses parties prenantes une logique économique plus que patrimoniale.
- la nécessité de définir des actions et des propositions diversifiées en réponse aux problèmes du développement des exploitations.

Ceci a plusieurs conséquences :

- besoin de clarifier les situations sur le plan économique mais aussi juridique,
- nécessité de parvenir à la transparence sur le plan financier entre les diverses parties concernées pour bien connaître la situation des exploitations, leurs besoins, les perspectives. Ceci suppose qu'avant les décisions de financement l'ensemble des partenaires s'efforce de mieux identifier les diverses sous-populations et leurs problèmes. Ceci permettrait d'être à même de proposer des réponses diverses aux problèmes, éventuellement dans un cadre contractuel permettant de mettre les différents intervenants face à leurs responsabilités.

Chapitre VI. LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

61. La situation actuelle (1)

Au cours de ces dernières années, les industries agro-alimentaires ont poursuivi leur croissance, notamment les industries de la viande et du lait, malgré le contexte économique actuel : les effectifs salariés employés dans les IAA se sont accrus de 4 500 unités entre 1975 et 1982 alors que les emplois salariés du secteur industriel dans son ensemble n'ont augmenté en Bretagne que de 3 500 personnes (2). Le dynamisme des industries agricoles et alimentaires place la Bretagne aux premiers rangs des régions françaises et dans l'industrie régionale. Les IAA occupent une place primordiale : en terme de chiffres d'affaires, elles représentent la moitié de l'industrie bretonne. Par ailleurs près de 40 % des exportations bretonnes vers l'étranger sont assurées par le secteur agro-alimentaire.

Les industries agricoles et alimentaires bretonnes, dynamiques et puissantes sous de nombreux rapports connaissent cependant des insuffisances, des faiblesses qui leur confèrent, comme à l'agriculture, une certaine fragilité et amènent donc à s'interroger sur leur développement à venir.

En premier lieu, si le chiffre d'affaires des I.A.A. - 44,6 milliards de francs en 1982 - (3) représente la moitié de

(1) voir à ce sujet "les industries agricoles et alimentaires en 1982", Statistique Agricole, Bretagne, n° 7/1984.

(2) Les industries agro-alimentaires emploient 36 175 permanents en 1982 auxquels il faut ajouter du personnel saisonnier et occasionnel équivalent à 1 102 emplois permanents.

(3) dont :

- Industries laitières : 29,5 % du CA,
- Fabrication d'aliments du bétail : 21,8 % du CA,
- Abattage de bétail : 20,6 % du CA,
- Abattage de volailles : 11,2 % du CA,
- Charcuterie et conserves de viande : 7 % du CA.

celui de l'industrie bretonne, en valeur ajoutée, la part n'est plus que de 12 %. C'est dire pour ce secteur également l'importance des consommations intermédiaires.

Par ailleurs, l'activité agro-alimentaire reste encore très atomisée. La faible taille du plus grand nombre d'entreprises les place en situation d'infériorité sur les marchés extérieurs, sauf lorsqu'elles commercialisent des produits très spécifiques. Sur les 500 entreprises implantées en Bretagne, environ 50 emploient plus de 200 salariés ; les "P.M.E." sont surtout nombreuses dans le secteur de la charcuterie-salaisons, celui des volailles, la biscuiterie ainsi que les aliments pour animaux et la conserverie de poissons. En matière d'emploi, les conditions de travail et de rémunération ne semblent pas très satisfaisantes. Dans la nomenclature à 33 postes de la comptabilité nationale, la branche des I.A.A. se trouve au 31ème rang pour le niveau des salaires. 60 % des salariés de la profession sont rémunérés au S.M.I.C. Les conditions de travail sont souvent pénibles ; elles sont dues à un environnement agressif : le chaud, le froid, l'humidité, les matières grasses génératrices de chutes, la contamination, le bruit.

Malgré son poids, l'agro-alimentaire breton ne valorise pas suffisamment la production régionale ; quelques chiffres illustrent cette déficience : la production porcine représente plus de 40 % des quantités élevées en France, mais la Bretagne ne réalise que 30 % de l'abattage et environ 20 % de la charcuterie industrielle. 20 % de la collecte de lait est effectuée en Bretagne, mais 30 % de la production de beurre, 36 % de la production de la poudre de lait et seulement 7,5 % des fromages.

Enfin, dans sa structure même, le secteur agro-alimentaire dépend pour une bonne part des sociétés dont le centre de décision se situe à l'extérieur de la région, voire du pays ; les risques d'un "redéploiement industriel" défavorable à la Bretagne en sont accrus. Les entreprises bretonnes sont en effet très diverses :

- D'abord, les deux grands groupes coopératifs régionaux (UNICOPA et LANDERNEAU) et une importante coopérative départementale (CECAB, Morbihan).
- Deux grands groupes d'origine régionale ont atteint une dimension nationale ou internationale (GUYOMARCH, entreprise passée sous le contrôle du groupe international LOUIS-DREYFUS et BRIDEL).
- Plusieurs grands groupes nationaux se sont implantés dans la région où y ont acquis des unités de production (OLIDA, BOURGOIN, U.L.N., ENTREMONT, SANDERS, LESIEUR-SODEVA, SAUPIQUET, etc...).

- Quelques groupes étrangers ont de même implanté des établissements en Bretagne ou pris le contrôle d'entreprises régionales : RALSTON-PURINA, CARGILL, UNILEVER, etc...
- Trois groupes de distribution contrôlent des entreprises de transformation agro-alimentaire en Bretagne (LECLERC, INTER-MARCHE, COOP).
- Les autres entreprises sont de taille variable et relèvent tant du secteur privé que du secteur coopératif. Certaines de ces firmes ont pris une relative importance dans l'ensemble national (DOUX, TILLY, COOPERL, ONNO, etc...).

62. Le progrès scientifique et technique

Le développement de l'agriculture bretonne est indissociable de celui des industries agricoles et alimentaires. Or ce secteur en butte à des problèmes permanents de structure et de rentabilité, ne valorise pas encore suffisamment la production agricole et souffre d'un manque de prestige alors qu'il constitue "un domaine privilégié dans lequel peuvent se conjuguer avec profit les technologies les plus avancées de la biologie (biochimie, microbiologie, génie génétique et microbiologie, biophysique), de la physique appliquée et du génie chimique" (1).

Dans le domaine des produits classiques, on peut affirmer qu'à l'exception des produits à base de protéines, la nouveauté s'inscrita davantage dans les techniques d'élaboration que dans les produits eux-mêmes. D'une manière générale, l'alimentation des prochaines décennies cherchera avant tout à répondre à deux préoccupations majeures des consommateurs : être équilibrée et ne pas nuire à la santé. Il y a en effet une prise de conscience générale de ce qu'il convient d'appeler l'équilibre entre les apports et les besoins. Malheureusement les recherches en nutrition humaine ne sont pas encore suffisamment développées pour mieux définir et spécifier les qualités des produits adaptés aux diverses demandes. C'est une lacune importante car le développement des industries alimentaires implique que soit clairement établie une politique alimentaire.

Actuellement, l'évolution scientifique et technique de ces industries se caractérise par la mise en place de nouveaux outils de transformation, qu'il s'agisse de procédés de traitement

(1) J. POLY et C. HERRAULT, Industries agro-alimentaires et innovation. Mission à l'innovation, rapport n° 7, décembre 1981, p. 6.

et de conservation ou, plus fondamentalement, du développement des biotechnologies. Ces nouveaux procédés permettront, en particulier, une extraction des différents composants de la matière première agricole et auront vraisemblablement pour conséquence le classement des produits agricoles en fonction de leurs qualités propres.

621. Le classement des produits agricoles

La satisfaction des besoins des consommateurs et des industriels nécessitera la maîtrise de la composition et de la qualité des produits agricoles. A terme, le prix d'un produit agricole sera fonction de sa teneur en différents composants (glucides, lipides et protéines par exemple). Cette évolution rendue possible par le développement des méthodes d'analyse nécessitera une différenciation des tarifs que les agriculteurs n'accepteront pas toujours sans réticence mais qui paraît inéluctable.

622. Le fractionnement de la matière première agricole

L'opération consiste à extraire des céréales, du lait, du sucre, etc... une multitude de produits (lipides, glucides, amidons, composés pectiques, protéines diverses, etc...) à haute valeur ajoutée qui peuvent être recombinaés pour les besoins des industries alimentaires, pharmaceutiques...

Il se constituera ainsi des industries de produits intermédiaires proches des lieux de production. Elles existent déjà pour les huiles et le sucre. Elles se développeront pour le lait, l'amidon, le glucose, les protéines.

Cette meilleure valorisation de la production agricole aura pour conséquence une réduction des pollutions.

623. Les nouveaux procédés de traitement-conservation

Dans les procédés de traitement, on distingue les méthodes de conservation stabilisation dont les progrès les plus récents portent sur le recours combiné à deux techniques, des méthodes de séparation concourant à la conservation et à la stabilisation des aliments. Une innovation est aujourd'hui en train de bouleverser les méthodes de séparation : l'irruption des techniques à membranes. Ces membranes jouent un rôle de filtre à partir des différences de pression exercées d'un côté et de l'autre.

Selon la finesse des molécules qui peuvent être retenues, on distingue l'ultra-filtration de l'hyperfiltration (osmose inverse...) ; la technologie des membranes est une technologie douce qui doit connaître à terme de nouveaux développements dans l'industrie laitière avec la microfiltration et la stérilisation à froid.

Tous ces procédés ouvrent de nouvelles possibilités d'innovation dans l'alimentation. Toutefois leur importance ne saurait faire oublier qu'en toile de fond se dessinent les grandes lignes d'une révolution biotechnologique. C'est dans cette perspective que nous devons penser le développement de l'agro-alimentaire en Bretagne. Il y a là un enjeu stratégique dont les industriels doivent rapidement prendre conscience.

624. Les biotechnologies

Les biotechnologies recouvrent les techniques utilisant les potentialités des microorganismes, des cellules végétales ou animales ou des fragments biochimiquement actifs qui en dérivent. Ces techniques font appel à des connaissances fondamentales, issues principalement de la biologie, la biochimie, la microbiologie, l'enzymologie et la génétique. Leur mise en oeuvre au stade industriel et commercial constitue la bio-industrie (1).

Deux pays, le Japon et les Etats-Unis ont acquis une position dominante. Par contre, la France est encore peu engagée dans la biotechnologie. Il convient d'ailleurs de distinguer :

- la bio-industrie de première génération, c'est-à-dire, les industries à base de fermentation - l'un des procédés les plus utilisés - que sont les industries du vin, de la bière et les industries laitières et fromagères. Dans ces domaines, les innovations portent sur l'amélioration de la productivité et la valorisation des sous-produits.
- la bioindustrie de deuxième génération. Cette industrie s'est développée après la seconde guerre mondiale grâce à l'essor des techniques de fermentation et d'extraction plus élaborées et au couplage de bioconversions et de synthèses chimiques. Elle concerne directement l'agriculture (semences et biopesticides) et l'agro-alimentaire (acides aminés, acides organiques, isoglucose, sorbitol, levures, enzymes).
- la bio-industrie moderne qui repose sur la maîtrise du génie génétique et permet de produire des molécules diverses.

(1) Les promesses de la bio-industrie. Journal Officiel de la République Française. Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 31 janvier 1983, p. 3. Voir annexe n° 6.

Les nouvelles biotechnologies peuvent avoir quatre types d'apport (1) :

- Elles peuvent modifier les procédés de fabrication actuels, améliorer la qualité des produits ou réduire les temps de fabrication et se traduire par un abaissement des prix de revient.
- Elles peuvent permettre de mieux contrôler les matières premières agricoles transformées ou la qualité des produits frais.
- Elles peuvent permettre de créer des produits nouveaux avec des qualités organoleptiques nouvelles grâce à la maîtrise de la production des arômes.
- Les biotechnologies peuvent, en outre, offrir des débouchés nouveaux aux matières premières et sous produits agricoles et donner naissance à une nouvelle chimie à partir de l'amidon, des sucres ou de la cellulose.

Le développement de ces biotechnologies résulte d'une double prise de conscience :

1) La nécessité d'utiliser au mieux la biomasse (2) : une partie de la production agricole doit devenir matière renouvelable pour la biochimie agro-alimentaire et pour une industrie de l'agro-récupération.

Dans le premier cas, on fractionne les produits en utilisant des technologies douces beaucoup moins coûteuses en énergie que les procédés habituels.

Dans le deuxième cas, il s'agit de valoriser sous-produits et déchets. C'est un domaine où la Bretagne a beaucoup de cartes à jouer compte tenu de l'importance de sa production agricole et des économies d'énergie et de devises qui peuvent en résulter. Exemple : les procédés microbiologiques permettent de récupérer les protéines très abondantes et riches dans le lactosérum, un sous-produit de laiterie très abondant en Bretagne.

2) Les possibilités techniques offertes par le génie génétique : on peut intervenir au coeur du patrimoine génétique d'un micro-organisme et y greffer des gènes porteurs d'une fonction précise (3) notamment la production de substances complexes ; les micro-orga-

(1) Voir à ce sujet "Biotechnologies et industries agro-alimentaires", Biofutur, n° 28, octobre 1984.

(2) Les plantes produisent une grande gamme de produits, depuis les plus abondants comme la cellulose, jusqu'aux plus rares tels que les vitamines, les alcaloïdes, etc...

(3) A l'aide d'enzymes de restriction, substances qui permettent de découper les gènes dans la chaîne des chromosomes.

nismes peuvent produire des acides aminés très difficiles à synthétiser chimiquement dès que leur degré de combinaison dépasse un certain seuil. Ils pourront, également, produire bientôt des molécules aromatiques permettant de reproduire avec précision, les qualités organoleptiques (goût, saveur, odeur) d'un vin, d'un fromage ou d'une viande.

La biologie moderne ne va pas nécessairement faire naître une industrie totalement nouvelle. Elle va, plus probablement envahir de nombreuses branches industrielles en transformant leurs procédés de fabrication, ou en substituant des fabrications à d'autres.

Il s'agit d'industries où la matière grise joue un rôle déterminant en développant dans les laboratoires de recherche des souches bactériennes originales aux propriétés intéressantes. La mise au travail de ces souches relève d'une industrie de haute technologie associant étroitement les processus biologiques et électroniques. Le développement des techniques utilisant les potentialités des micro-organismes nécessite en effet des contrôles de processus en temps réel. L'informatique et l'automatisation doivent donc être couplées avec les techniques de fermentation pour en contrôler les réactions avec une extrême rigueur. Des capteurs installés dans les fermenteurs mesurent en permanence certaines données et un ordinateur qui traite ces informations assure la régulation.

Dans l'agro-alimentaire, les perspectives d'avenir sont particulièrement importantes dans trois domaines (1) :

... L'amidonnerie glucoserie ...
 La technologie enzymatique utilisée permet de fabriquer de nombreux produits dont 60 % vont aux secteurs non alimentaires. La transformation d'amidon en glucose puis en fructose peut modifier très profondément l'industrie du sucre et l'économie des pays producteurs de betteraves ou de cannes à sucre.

. La valorisation des protéines du lait
 - soit par la production d'acides aminés comme la lysine, après séparation, ou sans séparation par fermentation du lactosérum.
 - soit par la production de groupes d'acides aminés (peptides). On obtient ainsi des aliments prédigérés utilisables en diététique (aliments de réanimation) par exemple, pour la thérapeutique, comme la création de phosphopeptides, nécessaires pour de nombreux malades.

(1) Les promesses de la bio-industrie, op. cit. pp. 31 et 32.

. Le secteur des semences

Les nouvelles méthodes de création variétales, de multiplication cellulaire, permettent d'obtenir des semences qui améliorent l'adaptation des plantes au milieu et favorisent, par conséquent, le développement agricole.

Ce secteur qui connaît une croissance rapide, a une importance stratégique considérable. Il fonctionne comme une division spécialisée des industries chimiques et pharmaceutiques. La production française représente 10 % du chiffre d'affaires mondial.

Quant au secteur pharmaceutique, qui produit des molécules très complexes et à haute valeur ajoutée (hormones polypeptidiques, vaccins...), il sera un des premiers à bénéficier des retombées de la biologie moderne, en particulier de recombinaisons génétiques.

Toutefois, le progrès des manipulations génétiques ne doit pas faire oublier que d'autres disciplines nécessaires au développement des biotechnologies accusent un certain retard. En microbiologie, le nombre d'organismes étudiés est très restreint et l'analyse des relations entre les aptitudes métaboliques du micro-organisme et le milieu dans lequel il vit a été délaissé. Dans le domaine de l'ingénierie appliquée aux systèmes biologiques : conception de fermenteurs et de réacteurs, technologies de fermentation, procédés d'extraction et de purification des produits, de nombreux progrès restent à faire (1). Néanmoins, malgré ces difficultés et la pénurie du personnel qualifié, les perspectives d'avenir de ces biotechnologies nouvelles sont considérables. Elles répondent bien aux préoccupations du moment : antipollution, économies d'énergie, technologies douces, valorisation des produits agricoles, faim dans le monde.

(1) D'une manière générale, le développement des biotechnologies oriente et conditionne le développement des biens d'équipement. On assiste d'ailleurs à un "éclatement" de ce secteur qui bénéficie des progrès réalisés dans l'industrie chimique ("cracking alimentaire"), nucléaire (matériel d'ultra-filtration), textile (matériel de texturation et de filage), électrique (matériel de contrôle et d'automatisation) ... Voir à ce sujet Université de Rennes I. Groupe d'études des systèmes industriels : l'appareil de production des biens d'équipement à destination de l'agriculture et des I.A.A. Etude appliquée au cas de la Bretagne, juillet 1982, p. 208 à 265.

63. Les perspectives d'avenir

L'agriculture bretonne a besoin pour se développer d'une industrie agro-alimentaire forte et compétitive sur le marché national et sur les marchés étrangers. Or ce secteur, malgré un bilan globalement positif, n'est pas encore suffisamment préparé à affronter "un avenir incertain porteur de changements profonds".

En effet, et bien qu'en période de crise les entreprises du secteur agro-alimentaire se comportent mieux que beaucoup d'autres firmes industrielles, rien ne permet de penser que leurs difficultés actuelles vont s'estomper rapidement.

Coincé entre l'agriculture et la grande distribution, ce secteur confronté à de graves problèmes de structure et de rentabilité est demeuré presque entièrement en dehors du courant scientifique car il n'a pas bénéficié d'un effort de recherche suffisant. Néanmoins, ses perspectives de développement peuvent être importantes si un effort significatif est effectué dans ce domaine au cours des prochaines années. Il convient toutefois d'être réaliste. Si les mutations techniques offrent des perspectives de développement accru pour les entrepreneurs, clairvoyants, elles ne sont pas sans poser quelques problèmes : d'abord, les techniques à mettre en oeuvre sont complexes et les firmes bretonnes ne disposent pas toujours d'un encadrement suffisant ; d'autre part, l'identification précise des marchés n'est pas facile et la réglementation sur les produits nouveaux est très contraignante, au point que les experts internationaux conseillent aux responsables français de ce secteur de créer des filiales à l'étranger s'ils veulent lancer des nouveaux produits.

Quant à l'exportation, elle suppose la fabrication de produits adaptés à la demande et une offre d'une ampleur suffisante et d'une qualité assez homogène pour intéresser les grands réseaux de vente et permettre la continuité dans l'effort d'exportation.

On peut s'interroger, en particulier, sur l'aptitude des entreprises bretonnes de petites et moyennes dimensions à exploiter les voies nouvelles de la bio-industrie. Théoriquement, on peut penser que chaque fois que ce secteur d'activité n'imposera pas des investissements massifs de recherche (pris en charge par le secteur public), ou de très gros outils de production, les P.M.E. seront à même de saisir les opportunités du marché et de se placer sur les créneaux de la bio-industrie. De petites unités de production insérées harmonieusement dans le tissu régional peuvent conduire, pour certains types d'activités, à des prix de revient tout à fait acceptables. La micro-informatique peut favoriser

cette évolution et le souci d'exploiter certaines matières premières agricoles imposent de raccourcir les circuits de ramassage. On peut donc en principe prévoir un bel avenir aux technologies dispersées.

Un élément d'incertitude supplémentaire réside dans le fait que beaucoup de responsables de P.M.E. vont arriver à l'âge de la retraite dans les prochaines années. Dans ces conditions, il est probable qu'un certain nombre d'entreprises vont perdre leur caractère familial avec toutes les conséquences que cela peut entraîner : nouveau style de gestion, concentration accrue, etc...

Les établissements industriels seront de taille moyenne voire petits. Leur implantation se fera principalement le long des trois axes de pénétration nord, sud, et central de la Bretagne et en fonction des bassins de production où se développeront des industries de produits intermédiaires.

Dans ce contexte général, l'évolution des différentes branches s'inscrit dans le prolongement de tendances qui rendent les entreprises très sensibles à la conjoncture. La croissance n'est pas que ralentie : elle est devenue fluctuante, hésitante, cyclique. Très sommairement, on peut caractériser l'évolution des différentes branches de la façon suivante :

. Biens d'équipement :

Stagnation du chiffre d'affaires, légère diminution de la main-d'oeuvre utilisée.

. Consommations intermédiaires :

Augmentation des tonnages produits, légère augmentation du chiffre d'affaires, stagnation, voire diminution de la main-d'oeuvre.

. Industries de la viande :

a) viande bovine

Stabilité du nombre d'animaux abattus après une période d'augmentation (abattage accru de vaches de réforme), augmentation de la seconde transformation, croissance du chiffre d'affaires, diminution de la main-d'oeuvre employée.

b) viande porcine

Augmentation du nombre de porcs abattus, découpés et transformés, augmentation du chiffre d'affaires, accroissement de l'emploi.

. Industries du lait :

Stabilité des quantités traitées, augmentation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée, stabilité de la main-d'oeuvre.

. Aviculture :

Stagnation du tonnage, du chiffre d'affaires et de l'emploi.

. Conserve de légumes et de poissons :

Stabilité des quantités traitées et de la main-d'oeuvre employée.

. Biscuiterie :

Augmentation des tonnages, du chiffre d'affaires et de l'emploi.

A ces différentes activités s'ajoute une industrie de biens intermédiaires dont l'objectif est d'extraire de la matière première agricole une multitude de produits (lipides, glucides, protéines diverses...) à forte valeur ajoutée qui seront recombinaés pour les besoins des industries alimentaires, chimiques, pharmaceutiques, ... La notion de sous-produit disparaît (1). Les entreprises ont comme objectif une valorisation globale et non partielle comme actuellement de la matière première agricole.

Les filières traditionnelles liant l'industrie alimentaire à l'agriculture éclatent progressivement : la farine de blé n'est plus regardée uniquement comme la matière première de la meunerie et de la boulangerie mais également comme un mélange de protéines et d'amidon qu'il est facile de séparer, purifier, transformer et incorporer dans toutes sortes d'aliments. Il en est de même du lait dont les protéines sont extraites puis utilisées comme agents texturants et dont le lactose peut servir de substrat dans les industries de fermentation.

L'épuisement progressif et le renchérissement des ressources fossiles conduisent les industries chimiques et énergétiques à utiliser la biomasse renouvelable. Il se développe aussi progressivement une chimie des macro-molécules végétales (amidon, lignocellulose, pectines, protéines, lipides). On va vers un effacement progressif des frontières entre la chimie, la pharmacie et l'agroalimentaire. Les innovations technologiques remettent en cause les structures industrielles et changent les conditions de compétitivité. La diversification des matières premières mises en oeuvre et des techniques utilisées risquent de faire progressivement passer l'industrie alimentaire sous le contrôle des industries chimiques. Les entreprises de ce secteur ajouteront vraisem-

(1) Il est probable qu'une meilleure valorisation de la production agricole, en particulier une utilisation plus poussée et plus variée de ses différents composants, contribue à réduire, dans certains cas, la dépendance des I.A.A. vis-à-vis de la grande distribution.

blement une ou plusieurs activités biologiques à leurs activités traditionnelles. Elles chercheront :

- à saisir une opportunité technique ou commerciale,
- à utiliser une compétence,
- à profiter des synergies possibles entre les biotechnologies et les activités traditionnelles,
- à prendre pied rapidement sur de petits marchés porteurs en aidant à la création des petites entreprises dynamiques qui leur seront associées.

A titre d'illustration, les perspectives d'évolution prévues dans les différents scénarios sont les suivantes :

Scénario croissance forte et libérale

La réalisation de ce scénario de croissance forte suppose que deux conditions interdépendantes soient remplies :

- une reprise soutenue et régulière de l'investissement, le maintien d'une certaine paix sociale qui nécessite l'acceptation d'un ajustement structurel, un assouplissement du marché du travail qui facilite l'emploi et les transferts sectoriels et géographiques de main-d'oeuvre, un rejet des politiques protectionnistes.

~~Dans ce contexte, la primauté de la technologie et sa~~
 fonction d'accélération du développement sont essentielles, la
 firme multinationale y joue le rôle de vecteur. La politique
 agro-alimentaire est, dans une assez large mesure, décidée par
 de très grandes entreprises qui cherchent à utiliser au maxi-
 mum la division internationale du travail.

Il serait illusoire de penser que les I.A.A. sont à l'abri de l'irruption brutale du progrès technique. Ce que nous avons dit de celui-ci montre que ces industries constituent un domaine privilégié dans lequel peuvent se conjuguer les technologies les plus avancées de la biologie, de la physique appliquée et du génie génétique. De nouveaux produits apparaissent, à la suite d'une demande de consommation nouvelle : c'est le cas, par exemple, des aliments distribués en restauration collective, en restauration "fast-food". Lorsque la nouveauté ne s'inscrit pas dans le produit, elle se manifeste en transformant de nombreux processus de fabrication, par substitution du capital au travail.

Les conditions d'une forte expansion sont réunies pour les firmes qui disposent de moyens financiers suffisants et savent s'adapter.

Naguère antinomiques, les avantages de la grande entreprise et ceux de la souplesse propres aux petites unités vont pouvoir être conciliés par le développement de techniques modernes de traitement et de transmission de l'information, qui permettent de combiner effet de masse et déconcentration.

Dans ces conditions, on peut prévoir, sans grand risque d'erreur, que quelques firmes vont dominer l'agro-alimentaire en Bretagne.

Deux éventualités peuvent être envisagées :

- 1) Quelques coopératives régionales assurent l'encadrement de l'agriculture et la première transformation. Les entreprises multinationales réalisent la deuxième et troisième transformations. Le pouvoir économique échappe à la région.
- 2) Quelques entreprises régionales acquièrent la dimension internationale et conservent leur autonomie.

Quoi qu'il en soit, la Bretagne est un bassin de production contrôlé par quelques firmes et dans cette perspective, deux hypothèses peuvent être avancées :

- hypothèse favorable à l'économie bretonne : une fraction importante de la production agricole est valorisée en Bretagne, ce qui implique des investissements importants et le travail d'une main-d'oeuvre qualifiée,
- hypothèse défavorable à l'économie bretonne : seule la première transformation est assurée dans la région par une main-d'oeuvre relativement peu qualifiée.

Scénario protectionniste

Comme tous les autres secteurs de l'économie, les industries agro-alimentaires bretonnes d'amont et d'aval se trouvent confrontées à une situation profondément différente de celle qu'elles connaissent aujourd'hui. Non seulement les possibilités de transactions avec les autres pays se trouvent considérablement réduites, voire supprimées, mais les relations des entreprises du secteur agro-alimentaire avec les producteurs comme avec les consommateurs subissent nécessairement des modifications fondamentales.

Quelles que soient les hypothèses retenues à l'intérieur du scénario, les objectifs assignés aux IAA par la collectivité restent identiques :

- contribuer à fournir les produits nationaux se substituant aux importations : semences, matériel agricole, énergie, engrais, produits phytosanitaires, etc...
- participer à l'impératif national (ou européen) d'auto-suffisance alimentaire et permettre éventuellement de dégager les excédents utilisés dans des échanges de troc.

Les contraintes pesant sur les industries agro-alimentaires sont très fortes. Elles connaissent une réduction importante de leur activité en raison de la fermeture des frontières françaises, de la baisse de la production agricole et du développement rapide des différentes formes de vente directe des producteurs aux consommateurs. Les coûts de production se trouvent également sensiblement accrus car l'approvisionnement est moins facile, le transport plus onéreux et les productions agricoles plus hétérogènes.

Cette augmentation des coûts peut se répercuter en partie dans les prix de vente, mais les nouvelles exigences qui se font jour quant aux caractéristiques et à la présentation des produits (plus grande rusticité, moindre sophistication, "gadgétisation" supprimée) ne permettent pas aux I.A.A. de récupérer une valeur ajoutée substantielle. D'autre part, le rapport de forces entre producteurs et transformateurs se trouve fortement déplacé en faveur des premiers qui détiennent la clé des approvisionnements alimentaires de telle sorte que les IAA subissent également la pression de la montée des prix à la production. La concurrence peut d'ailleurs être très vive entre les entreprises pour l'approvisionnement en matières premières agricoles.

Les taux de profit se trouvent sérieusement affectés, même si de son côté la grande distribution connaît un amoindrissement de sa puissance avec le développement des marchés locaux et le regain d'intérêt pour les commerces traditionnels plus proches des consommateurs.

Au total, la chute des effectifs employés dans les industries agro-alimentaires est assez forte, et une restructuration importante du secteur s'opère. Les multinationales n'existent plus en tant que telles, par contre les firmes nationales, régionales ou locales demeurent un maillon indispensable de la filière. Des entreprises suffisamment puissantes sont nécessaires aux pouvoirs publics pour exécuter la politique très dirigiste qu'ils définissent.

Si les entreprises intervenant à l'échelle du pays sont pour la plupart "nationalisées", les sociétés de moindre importance restent pour l'essentiel de statut privé ; le contrôle de l'Etat est cependant très strict, malgré les réserves évidentes des patrons. La constitution de pôles coopératifs régionaux est encouragée. Liés à l'Etat par contrats, ils constituent un rouage essentiel dans l'organisation corporatiste et dirigiste qui prévaut.

Certaines biotechnologies qui répondent bien aux préoccupations du moment ont des chances de se développer rapidement, permettant d'économiser l'énergie et de valoriser au maximum les produits et sous-produits d'origine agricole : produits énergétiques, produits biologiques de substitution, etc...

Scénario : un autre développement

La place des industries agro-alimentaires dans ce scénario s'apparente, dans le meilleur des cas et à quelques variantes près, à celle qu'elles occupent dans la version "optimiste" (repli européen) du scénario protectionniste précédent.

L'agriculture et les I.A.A. se voient assignés par les pouvoirs publics, dans le cadre de la planification décentralisée, les objectifs suivants :

- réduire les importations de protéagineux, manioc, énergie, engrais, matériel agricole ...
- assurer l'autosuffisance des besoins nationaux et dégager des excédents pour l'aide au Tiers Monde, tant que les cultures vivrières de ces pays n'auront pas été suffisamment développées.
- produire des biens intermédiaires nécessaires à l'agriculture et à l'industrie.

Comme dans le scénario protectionniste, les IAA ont un rôle diminué et assez transformé : les difficultés d'approvisionnement en quantité et en qualité, la réduction des échanges et la valorisation des productions par les exploitations elles-mêmes obligent les IAA à s'adapter, à rechercher de nouveaux produits. Beaucoup s'orientent vers les nouvelles technologies : biotechnologies, utilisation accrue de l'informatique. Surtout, la volonté politique de maintenir un tissu rural vivant, de mettre en valeur toutes les ressources et les solidarités locales suscite la création de PMI agro-industrielles bien enracinées dans la région, depuis les petites

entreprises locales attachées à la diversité des potentialités du milieu jusqu'aux complexes de transformation plus élaborée s'affirmant dans les échanges de haute technicité. La coopération, l'interprofession, l'économie sociale et l'économie mixte sont les formes principales de cet ensemble agro-industriel fortement régionalisé.

SYNTHESE ET CONCLUSION

Pour des raisons qui tiennent à sa propre histoire et au mode de développement qu'il a connu depuis un quart de siècle, mais aussi parce que l'environnement national et international a profondément changé, devenant plus difficile et incertain, le secteur agricole et agro-alimentaire breton apparaît véritablement aujourd'hui à la croisée des chemins.

Les apports qui figurent dans ce document ne prétendent pas décrire avec précision et certitude ce que sera l'agriculture demain en Bretagne, ni fixer des choix qui relèvent de la responsabilité des élus et des dirigeants. La complexité des relations économiques, sociales, culturelles qui déterminent les situations futures limite un tel travail à un premier examen des problèmes en question ; par ailleurs, si une phase d'analyse et de réflexion prospective, qui a fait largement appel ici aux scénarios pour l'agriculture bretonne, constitue un préalable indispensable pour éclairer les décisions, celles-ci doivent nécessairement intégrer d'autres composantes. Pour les auteurs, l'objectif qu'ils se sont fixé était plutôt d'ébaucher des perspectives possibles d'évolution, d'attirer l'attention sur les ruptures et les mutations en cours, d'esquisser quelques-unes des grandes lignes de force qui orientent les conditions de la production et de la transformation des biens agricoles dans la région.

Sans vouloir résumer les différentes contributions qui couvrent, de manière séparée, une large partie du domaine de l'économie de l'agriculture et des IAA en Bretagne, on se propose en conclusion de rappeler les idées essentielles qui traversent cette réflexion à plusieurs voix et constituent - à notre avis - autant d'éléments à prendre en compte dans toute réflexion concernant les années à venir.

UNE NOUVELLE DONNE POUR L'AGRICULTURE BRETONNE

Les modifications profondes qui affectent l'environnement de l'agriculture bretonne relèvent de deux phénomènes structurels de longue durée : la crise générale qui, depuis le début des années 1970, frappe l'ensemble du système économique, et l'inadaptation, à l'échelle européenne, d'une production agricole en croissance continue et d'une demande stagnante. Ces conditions risquent de prévaloir pendant encore longtemps, et elles fixent les nouvelles contraintes auxquelles l'agriculture régionale devra nécessairement s'adapter. A grands traits, on peut les résumer ainsi :

1- L'époque d'une augmentation sans problèmes de la production agricole est révolue. Malgré l'existence de besoins alimentaires considérables au niveau mondial, les débouchés solvables sur les marchés intérieur et extérieur ont peu de chances de progresser pour la plupart des produits, notamment ceux qui ont constitué la base du développement agricole breton : lait, porcs, volailles.

2- Les équilibres de marché s'établiront donc, selon les produits, soit par des mesures spontanées ou imposées de contingentement ou de réduction de la production, soit par une diminution (en termes réels) des prix de vente, même garantis ou soutenus. Il est illusoire de penser qu'à court et moyen terme les prix agricoles puissent, en moyenne, s'orienter à la hausse.

3- Les conditions de financement de l'agriculture et de ses investissements vont devenir plus rigoureuses et plus sélectives. Les aides spécifiques au secteur agricole, qui ont largement facilité le développement antérieur, vont tendre à se réduire et à s'aligner sur les autres secteurs économiques. Dans un contexte général de ressources limitées et d'exigences de modernisation industrielle, l'agriculture n'est plus considérée comme une activité prioritaire quant aux interventions financières de l'Etat.

4- Plus généralement, la rigueur, les contraintes économiques s'apèsantissent sur l'agriculture comme partout ailleurs. Les producteurs agricoles doivent s'y adapter que ce soit dans leurs relations avec les autres agents de la filière agro-alimentaire et agro-industrielle : fournisseurs, transformateurs, distributeurs, ou que ce soit dans ce qu'ils peuvent attendre des mesures de politique agricole, française ou européenne. Parallèlement les incertitudes et la concurrence exacerbée qui caractérisent les échanges internationaux nécessitent une prudence accrue dans les orientations agricoles et les choix d'investissements.

Un tel tableau peut sembler sévère ; il correspond à la réalité qui est vécue déjà depuis quelques années. L'agriculture bretonne dispose des potentialités naturelles, techniques, économiques, humaines suffisantes pour faire face à cette nouvelle donne ; si l'on veut cependant qu'elle demeure dans la région une activité dynamique et créatrice de richesses, des adaptations sont nécessaires. C'est le sens des quelques idées-forces qui sont avancées ci-dessous.

QUELQUES IDEES-FORCES POUR L'AVENIR

1- Une politique de laisser-faire est-elle admissible ? Se fier uniquement aux lois du marché entraînerait en Bretagne une détérioration des revenus du plus grand nombre d'agriculteurs, une accentuation des disparités économiques et sociales, une déstructuration de l'espace agricole, un risque pour l'appareil agro-alimentaire d'un maintien dans les activités à faible valeur ajoutée et d'un éloignement de la région des centres de décision importants. Des objectifs clairs sont à définir en matière d'emplois, de structures, de revenus, de valorisation de la production, et des moyens précis correspondants sont à mettre en place par les pouvoirs publics, qu'ils soient européens, français ou régionaux.

2- Le temps de la diversification de la production régionale est arrivé : volaille et oeufs, porc, lait et viande bovine représentent aujourd'hui près de 90 % de la production agricole finale. Or ces productions sont plus ou moins en crise et touchées à tour de rôle. Il ne s'agit pas de remettre en cause la prééminence des productions animales, compte tenu de l'acquis qu'elles représentent, mais, si elle veut conserver des possibilités d'expansion, l'agriculture bretonne doit aussi s'orienter vers d'autres productions, pour lesquelles des efforts collectifs importants d'ordre technique, économique et commercial doivent être engagés : certaines cultures de vente, "petites productions", productions à usage non alimentaire.

3- L'agriculture bretonne doit chercher à réduire sa dépendance économique externe, facteur de fragilité. Viser une certaine autonomie, notamment en matière d'approvisionnements, apparaît comme un gage de sécurité pour l'avenir. Il n'est pas question de revenir à une économie autarcique, mais d'échapper à certains risques que fait peser l'instabilité des marchés internationaux (exemples : prix du dollar, marchés du soja, du poulet-export, etc...). Cette plus grande autonomie est à concevoir, encourager, organiser à l'échelle régionale, nationale, européenne et elle suppose des relations de complémentarité à tous ces niveaux.

4- Diversité des productions, plus grande autonomie, mais aussi pluralité des modèles de développement. La tendance est forte de réduire l'agriculture régionale à ce qu'il est convenu d'appeler le "modèle breton", c'est-à-dire une agriculture très spécialisée, engagée dans une augmentation à tout prix de la production et des investissements. Ce modèle ne doit plus constituer l'unique exemple à suivre, d'autant qu'il n'est pas à l'abri de contradictions, ni de risques. L'exigence d'une meilleure rationalisation de la production, d'une plus grande compétitivité des produits continuera de s'affirmer de plus en plus, mais elle peut être satisfaite avec des systèmes et des modes de production variables, adaptés aux hommes, aux structures d'exploitation, aux conditions naturelles, à l'environnement. Il s'agit là d'une condition impérative si l'on veut répondre aux objectifs concernant l'installation des jeunes, les équilibres de financement, l'aménagement régional.

5- A cet égard, il n'y a pas de réponse unique au débat sur la spécialisation/diversification à l'échelle des exploitations. Si les systèmes spécialisés ne sont pas à rejeter, il faut également encourager les tentatives de diversification qui, au sein des unités de production, individuelles ou regroupées, associent diverses spéculations entre elles, réduisent certaines dépendances économiques externes, valorisent l'ingéniosité et les ressources locales. Certes des garanties sont à poser quant aux conditions de travail, mais les exploitations les plus spécialisées ne constituent pas nécessairement une référence en ce domaine.

6- Pour conserver son dynamisme et assurer son renouvellement, l'agriculture bretonne doit s'ouvrir sur l'extérieur et accepter une diversification des formes juridiques de mise en valeur du sol. Il faut prévoir et organiser l'arrivée en agriculture de personnes d'origine non agricole. Ceci peut amener à mettre en place des modalités spécifiques de formation et de financement ; on doit également envisager à cet égard de favoriser des formes d'exploitation différenciées : pluriactivité, agriculture en association ou en société. Connaissant par ailleurs les problèmes de "reproductibilité" des grosses exploitations les plus intensives, les évolutions à venir accentueront la tendance à la dissociation entre le ménage et l'entreprise ; l'exploitation familiale individuelle n'est plus toujours le meilleur cadre de la production agricole. Un autre facteur conduira à s'engager dans cette voie de la redéfinition du statut des unités de production, la persistance d'exploitations en difficulté financière pour lesquelles des dispositions de fond devraient être prises (définition de la faillite en agriculture).

7- Quelle que soit l'évolution économique et sociale, le progrès scientifique et technique jouera un rôle de plus en plus important et stratégique dans l'ensemble du système agricole et agro-alimentaire. On ne saurait l'ignorer ou le refuser, mais ses modalités concrètes d'application ne sont pas totalement déterminées d'avance. De ce point de vue, les relations entre la recherche, le développement et la production doivent être l'objet d'une attention spécifique, non seulement dans une vision descendante de vulgarisation des nouveautés techniques, mais aussi dans une mise à l'écoute de tout l'appareil de recherche-développement vis-à-vis des besoins et aspirations des producteurs et de toutes les parties prenantes de la chaîne agro-alimentaire. Il importe donc de préparer les conditions de recherche, de diffusion et de mise en oeuvre du progrès technique qui correspondent aux objectifs que l'on s'est fixés.

8- Compte tenu de cette poussée inéluctable des innovations et des exigences croissantes auxquelles tout agriculteur doit répondre, le niveau de formation générale et de qualification professionnelle constitue un élément déterminant pour l'avenir. Une telle formation qui couvre obligatoirement les différents domaines de l'activité agricole (technique, gestion, économie, commercial) devra également s'ouvrir à toutes les évolutions de structures et de systèmes décrites précédemment.

9- On ne doit pas oublier que pour les années à venir, le secteur de l'industrie agricole et alimentaire sera l'objet d'enjeux considérables, dans des domaines d'ailleurs très divers :

a) Les relations techniques, économiques et juridiques qui s'établissent entre les agriculteurs et les autres agents de la filière (traditionnels ou nouveaux venus) font partie des facteurs essentiels qui vont dessiner le visage de l'agriculture bretonne de demain. Celui-ci sera en effet fortement déterminé par la politique et la stratégie des firmes vis-à-vis du secteur de la production, par l'action et la réaction correspondantes des agriculteurs seuls ou organisés, par le degré d'intervention et de contrôle des pouvoirs publics dans ce domaine.

b) La valorisation plus poussée de la production par les IAA et la diversification des transformations qu'elles assurent constituent des atouts indispensables pour l'extension des débouchés de l'agriculture régionale. Cette nécessité implique une amélioration de la situation actuelle puisque l'agro-alimentaire breton demeure encore trop peu engagé dans cette voie. La modernisation de ce secteur est par ailleurs un impératif pour améliorer ses résultats, se développer et - au moins - maintenir le niveau d'emploi actuel.

c) On ne peut dissocier la nature des activités de transformation des structures des entreprises en Bretagne. Celles-ci résulteront de plusieurs éléments, entre autres :

- . de la concurrence entre les firmes actuelles, des rapports entre coopératives et sociétés privées, de la localisation des centres de décision, de la nature et de l'ampleur du capital investi dans ce secteur, de l'origine des capitaux. Toutes ces caractéristiques sont loin d'être neutres quant aux perspectives de développement de l'agro-alimentaire dans la région.

- . des relations avec le secteur de la distribution. Celui-ci en voie d'évolution rapide et de concentration accélérée détient peut-être l'une des clés de l'avenir de l'ensemble de la filière agro-alimentaire.

- . enfin, compte tenu du rôle prévisible des biotechnologies et de leur mise en oeuvre par d'autres secteurs (chimie notamment), de la collaboration ou de la confrontation avec des firmes extérieures à l'agro-alimentaire, disposant de capitaux et de moyens de recherche importants et fonctionnant selon une logique beaucoup plus industrielle et financière.

La période qui s'ouvre connaîtra des restructurations importantes et parfois décisives dans les secteurs d'amont et d'aval de la production agricole. Les divers acteurs doivent en prendre la mesure ; les pouvoirs publics nationaux ou régionaux ne sauraient y rester indifférents.

10- Le développement agricole doit s'inscrire dans le développement local et l'aménagement rural : une exploitation même prospère ne peut survivre longtemps dans un désert humain. Il convient de lutter contre l'isolement, la dévitalisation, l'éclatement des collectivités en consolidant les liens entre l'agriculture et les autres activités locales, en misant sur "l'effet village" pour redynamiser le milieu, en encourageant et en facilitant des initiatives et des solidarités pour répondre aux disparités de développement des campagnes bretonnes.

*

Soumise aux tendances lourdes de l'évolution récente, la situation qui prévaudra en Bretagne dans les années à venir sera en même temps la résultante des décisions multiples et parfois contradictoires qui sont et seront prises à Bruxelles, à Paris, dans les entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles et alimentaires, par les responsables professionnels, par chaque agriculteur. Il s'agit là d'une idée essentielle : l'avenir n'est pas totalement écrit d'avance.

L'ambivalence des effets prévisibles de l'environnement technique, économique et socio-culturel laisse aux acteurs du développement régional des marges d'intervention.

Ce serait toutefois trompeur de laisser croire que le nombre de degrés de liberté dont chacun dispose est élevé. Les possibilités d'adaptation et d'expansion qui existent sont difficiles à mettre en oeuvre. Aussi les initiatives à prendre et les actions à conduire devront-elles s'inscrire dans le cadre d'une politique cohérente qui suppose une véritable gestion du système agricole et agro-alimentaire breton. C'est à cette condition seulement que l'on pourra se donner les moyens d'une certaine maîtrise sur les mutations en cours.

*

ANNEXE : RESUME DES 4 SCENARIOS POUR L'AGRICULTURE BRETONNE
(Scénarios pour l'an 2000)

SCENARIO A. UNE CROISSANCE LENTE

Dans un contexte mondial de marasme économique, le rythme d'expansion de l'économie française, cassé en 1974, ne se rétablit pas. L'agriculture amorce une lente dégradation aggravée par le climat général d'incertitude et la saturation des débouchés.

L'agriculture bretonne voit diminuer ses effectifs (de 180 000 à 100 000 actifs) et le nombre de ses exploitations (de 118 000 à 67 000) tandis qu'augmente relativement le phénomène de double activité. Le mouvement d'intensification et de spécialisation se poursuit, sans qu'il y ait véritablement apparition de systèmes productifs nouveaux. Le poids des consommations intermédiaires se modifiant peu et le prix des produits agricoles étant orienté à la baisse, le revenu moyen des agriculteurs ne s'améliore pas, tandis que les disparités internes s'accroissent.

Les industries agricoles et alimentaires sont confrontées à de graves problèmes de structures et de rentabilité ; un effort de recherche important peut cependant faciliter leur développement, notamment en modifiant de nombreux processus de transformation. Les activités se concentrent dans quelques grands bassins de production, les campagnes ayant tendance à se différencier de plus en plus, des zones suburbaines aux espaces dévitalisés.

SCENARIO B. LIBERALISME ET CROISSANCE FORTE

Les superpuissances et les multinationales surmontent la crise et relancent la croissance par un assainissement draconien des économies occidentales, un redéploiement international des activités et un libéralisme offensif. L'agriculture est pilotée par les secteurs industriels et commerciaux d'amont et d'aval dans le cadre d'une concurrence sans merci.

L'agriculture bretonne connaît des transformations importantes : elle n'emploie plus que 70 000 actifs en l'an 2000, au sein de 35 000 exploitations, dont 20 000 unités spécialisées et compétitives de 30 à 150 hectares. Les systèmes de production très intensifs s'appuient principalement sur le lait et le porc consommant beaucoup de facteurs de production achetés. Les revenus agricoles individuels s'accroissent, mais les inégalités se creusent entre les exploitants et les salariés d'exploitation.

Dans le domaine des IAA, les innovations technologiques sont importantes et systématiques. La rentabilité ne peut être assurée que grâce à des processus de transformation très sophistiqués pouvant seulement être mis en place par de grosses entreprises. Les activités agricoles et agro-alimentaires sont très concentrées géographiquement, dans des zones bien délimitées, à côté de vastes espaces abandonnés à la forêt, à la nature, aux loisirs.

SCENARIO C. UNE ECONOMIE DE RUPTURE - LE PROTECTIONNISME

Provoquée par des tensions militaires, culturelles ou financières, la désorganisation de l'économie mondiale conduit à la fermeture des frontières et à l'instauration d'un pouvoir central fort. Agriculteurs et pouvoirs publics doivent mettre en place des modèles d'exploitation et des systèmes de production qui permettent de tenir face à la crise.

En Bretagne, se généralise un type d'unités de production qui permet une valorisation maximale des potentialités naturelles et l'emploi d'une main-d'oeuvre abondante se substituant à un capital devenu rare et coûteux. 100 000 exploitations familiales de 20 ha chacune font vivre et travailler 200 000 actifs agricoles en produisant du lait et des porcs, selon des méthodes qui font peu appel aux achats extérieurs tout en restant ouvertes aux innovations techniques et biologiques. Le revenu des agriculteurs s'améliore, d'autant que les prix agricoles sont orientés à la hausse.

Les IAA connaissent globalement une réduction de leur activité et une restructuration importante sous l'égide des pouvoirs publics. Partout la raison d'Etat se substitue aux mécanismes du marché à travers une organisation de la production et des échanges de type corporatiste ; dans le même temps, la crise revalorise matériellement et socialement le métier agricole et la vie rurale.

SCENARIO D. UN AUTRE DEVELOPPEMENT

La pression du Tiers-Monde et la montée en Occident de nouvelles valeurs se conjuguent pour dicter d'autres choix politiques, un autre mode de développement. Dans le cadre de solidarités renforcées et d'une planification décentralisée, il est demandé à l'agriculture de nourrir l'humanité et de contribuer à la qualité de la vie par une meilleure valorisation du travail, des disponibilités locales.

L'agriculture bretonne emploie 250 000 actifs, d'origine agricole et non agricole, dont le temps de travail s'est sensiblement réduit. Les unités de production sont diverses et comprennent 17 000 exploitations associatives, 28 000 exploitations familiales, 11 000 petites exploitations. Les systèmes de production sont profondément modifiés, avec une extension des productions végétales directement consommables par l'homme et une réduction des productions animales à la mesure des ressources naturelles. Une forte diminution des consommations intermédiaires assure une relative stabilité des revenus agricoles.

Les IAA doivent s'adapter à de nouvelles fonctions. Les différentes formes de la coopération, de l'économie sociale modèlent l'organisation professionnelle en alliant efficacité économique et participation de tous. L'agriculteur est aussi le gestionnaire d'un espace : ses activités et ses prolongements agro-alimentaires sont répartis volontairement sur l'ensemble du territoire régional. L'agriculture a cessé d'être un secteur marginal et dominé pour devenir un mode de vie apprécié.